

**JUIN  
2026**

# PLUIE DE CAS D'EAU

Retours d'expérience de projets  
de gestion de l'eau accompagnés  
par la Banque des Territoires

**Pluie de cas d'eau :**  
**retours d'expérience de projets de gestion de l'eau**  
**accompagnés par la Banque des Territoires**

**Direction de la publication :**  
Aquagir, programme de la Banque des Territoires.

Juin 2026

**Conception éditoriale :**  
Agence Mots-Clés et la SCET.  
Tous droits réservés.



**Kosta Kastrinidis**  
**Directeur adjoint**  
**de la Banque des Territoires**

## **L'eau nous unit. Les solutions aussi.**

L'eau est au cœur de nos territoires. Ressource essentielle à notre qualité de vie, à nos activités économiques et à nos paysages, elle est aujourd'hui fragilisée par nos impacts anthropiques et les effets du dérèglement climatique. Sécheresses, pollutions, prélèvements, inondations, dégradation des milieux aquatiques : partout en France, ces phénomènes obligent à repenser durablement notre rapport à l'eau.

Face à ces enjeux, les collectivités sont en première ligne. À leurs côtés, la Banque des Territoires est pleinement engagée pour accompagner cette transition et donner aux acteurs locaux les moyens d'agir. C'est de cette ambition qu'est né Aquagir en 2023. Dédié à la gestion durable de l'eau, ce programme accompagne les collectivités à chaque étape de leurs projets grâce à un continuum d'offres et de services intégrés : sensibilisation, ingénierie, financement, investissement et consignment.

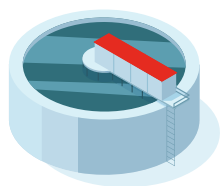
Ensemble, ils donnent aux territoires les moyens de concrétiser leurs projets. Trois ans après son lancement, Aquagir a accompagné plus de 1 000 projets et mobilisé plus de 4 Mds€. Ces résultats témoignent d'une dynamique forte et d'une conviction : partout en France, des solutions existent et méritent d'être partagées.

C'est tout le sens de ce premier recueil « Pluie de cas d'eau ». À travers des retours d'expérience, nous avons souhaité partager des projets inspirants accompagnés par la Banque des Territoires qui illustrent la diversité des réponses apportées aux enjeux de l'eau et les enseignements qui peuvent en être tirés. La diffusion des bonnes pratiques et l'apprentissage entre pairs font pleinement partie de l'ambition portée par Aquagir. Nous espérons que ces pages vous aideront à vous projeter, à identifier des pistes d'action et à engager, à votre tour, des projets au service d'une gestion durable de l'eau.

Bonne lecture.

# Le programme Aquagir pour tous vos projets de gestion de l'eau

Avec son programme Aquagir, la Banque des Territoires accompagne et finance vos projets liés à la gestion durable de l'eau, pour la préserver, en quantité et en qualité.



**Assainissement et réutilisation**  
des eaux usées traitées



**Prévention**  
des inondations  
et **submersions**



**Désimperméabilisation**  
des sols



**Production, stockage et distribution**  
d'eau potable



**Gestion des milieux aquatiques et restauration**  
des cours d'eau et réseaux hydrographiques

**Gestion**  
des eaux pluviales  
et **irrigation** des cultures



# De la sensibilisation à la mise en œuvre

Découvrez le programme Aquagir



Grâce à un continuum d'offres et de services intégrés, Aquagir est présent tout au long de votre projet, de la prise de conscience à la concrétisation.

## JE M'INFORME ET ME SENSIBILISE

Des contenus riches et pédagogiques et la possibilité de bénéficier d'un cadre d'échange pour partager entre pairs..  
—> [aquagir.fr](http://aquagir.fr)

Un diagnostic de la ressource sur votre territoire pour identifier vos enjeux et leviers d'actions.  
—> [aquarepere.banquedesterritoires.fr](http://aquarepere.banquedesterritoires.fr)

## JE STRUCTURE ET PLANIFIE MON PROJET

**Ingénierie d'aide à la décision** : un appui pour élaborer vos schémas directeurs, planifier vos actions et réaliser des diagnostics de vulnérabilité.

**Appui à la mise en place ou à l'innovation** : un accompagnement technique, juridique et financier pour concrétiser vos projets ou encore soutenir une expérimentation sur votre territoire.

**Ingénierie financière** : une aide à l'élaboration de plans pluriannuels d'investissement.

## JE METS EN ŒUVRE

Un appui d'opérateurs experts (Egis, SCET, Suez, Veolia, Saur) pour la mise en œuvre et un accès à d'autres acteurs via une place de marché dédiée.

## JE SÉCURISE MON PROJET

**Une sécurisation de votre projet** via la consignation environnementale pour les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement ou l'expropriation/préemption pour l'acquisition de terrains stratégiques liés à la ressource en eau.

## JE FINANCE MON PROJET

**Une financement stratégique unique, l'Aqua Prêt** : capable de couvrir jusqu'à 100% de votre besoin d'emprunt et pour une durée de 25 à 60 ans.

**Investissement en fonds propres** : une prise de participation dans des sociétés privées ou mixtes pour renforcer vos modes de gestion locaux.

# En un coup d'œil :

## Comment lire un cas d'eau ?

### Repères du cas

Découvrez les principaux éléments qui caractérisent le projet : typologie d'accompagnement Banque des Territoires, objectif poursuivi et moyen mobilisé.

### Projet

Situez le projet à travers sa nature, son périmètre d'intervention, son porteur et les prestataires mobilisés.

### Indicateurs clés

Visualisez quelques chiffres pour comprendre l'ampleur du projet et mesurer son impact sur le territoire.

Financement

Préservation de la qualité de la ressource

Gestion de l'assainissement



## CRÉATION D'UNE STATION D'ÉPURATION DE NOUVELLE GÉNÉRATION

ENJEUX : Non-conformité de traitement, surcharge hydraulique et odeurs

Pays de Saint Gilles Croix de Vie – Vendée (85)

### Le projet

#### Nature du projet :

Création d'une station d'épuration nouvelle génération pour l'assainissement, en procédé par boues biologiques granulaires

#### Périmètre d'intervention :

4 des 14 communes de l'intercommunalité Pays-de-Saint-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée)

#### Porteur de projet :

Pays de Saint Gilles Croix de Vie – service assainissement

#### Prestataires :

Groupement de maîtrise d'œuvre : Cabinet Bourgois ; Groupe Merlin (responsable du projet) ; Cabinet Tiberghien Langlais (architecte) ; Cabinet Côté Paysage (paysagiste) ; Constructeurs : Sources (process) ; CNR (génie civil, bâtiments VRD) ; Charpentier TP (terrassement VRD) ; SOCOVATP (canalisations)



### Indicateurs

102 000

équivalents-habitants, la capacité nominale de la Step

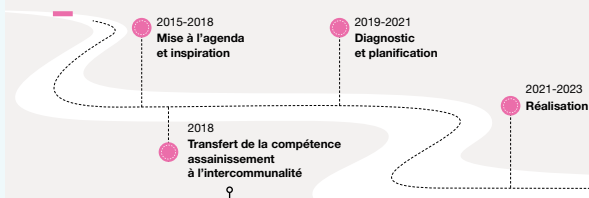
15 000

m<sup>3</sup> d'eau traités par jour en moyenne

20

km de réseau créés pour le raccordement des communes

### Avancement du projet



### Étapes d'avancement

Suivez les grandes étapes du projet grâce à la frise chronologique, de son émergence à sa mise en œuvre.

Consultez  
plus de cas  
sur [aquagir.fr](http://aquagir.fr)



## Moyens mobilisés et partenaires

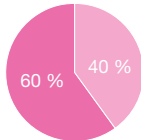
Identifiez les moyens mobilisés et les partenaires impliqués pour accompagner la réalisation du projet.

### Plan de financement

Le coût final de l'opération de construction de la station d'épuration s'élève à **16 662 000€ HT**.

■ Banque des Territoires (AquaPrêt de 10 M€)

■ Agence de l'Eau Loire Bretagne (subvention de 6,7 M€)



### Partenaires

- Banque des Territoires
- Agence de l'Eau Loire Bretagne
- Services de l'Etat (préfecture, DDTM, DREAL)
- Conseil départemental

### Enseignements clés

L'impact environnemental de la solution retenue est grandement réduit par rapport à une station classique :

- le traitement par boues biologiques granulaires permet une déphosphatation biologique très poussée (90-95 % d'abattement biologique),
- Les consommations en énergie et en réactifs sont moindres que pour un processus à boue activée classique
- l'ensemble industriel est compact et ergonomique.



**FRANÇOIS BLANCHET**  
MAIRE DE SAINT GILLES CROIX DE VIE ET PRÉSIDENT DU PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE AGGLOMÉRATION

#### Pourquoi avoir lancé ce projet ?

Avant 2018, le sujet était déjà à l'agenda du SIVOS du Havre de Vie, syndicat d'assainissement des communes de Saint Gilles Croix de Vie, Saint Hilaire de Riez et Le Fenouiller. L'ancienne station d'épuration (STEP) de Saint Gilles Croix de Vie, dont les plus vieux ouvrages datent de 1978, **n'était plus conforme pour le traitement** de l'azote et du phosphore depuis 2015. Avec une capacité de 80 000 équivalents habitants, elle était régulièrement en **surcharge hydraulique** lors des pics saisonniers. Des **problèmes d'odeurs** importants généraient aussi de nombreuses plaintes. Nous cherchions des solutions, mais il est difficile de trouver un terrain adapté pour une nouvelle STEP sur 3 communes littorales. En 2018, lorsque l'intercommunalité Pays de Saint Gilles Croix de Vie a pris la compétence assainissement, la recherche s'est élargie. Notre Dame de Riez, dont la station n'était pas conforme, a rejoint le projet.

#### Quels défis avez-vous rencontrés lors de sa mise en œuvre ?

L'idée initiale était d'implanter la nouvelle station à proximité du site existant. Or, le transfert de la compétence assainissement à l'agglomération a modifié le périmètre de la maîtrise d'ouvrage, intégrant des communes non littorales. Une dérogation à la loi littorale semblait difficile à obtenir. L'implantation s'est donc faite **dans la zone d'activité économique** de Givrand, à proximité des bâtiments administratifs et du centre technique intercommunal. Ce choix éloigne la STEP de l'exutoire dans l'estuaire de la Vie (4,5 km) et a nécessité **10 km de canalisations** pour raccorder Notre Dame de Riez. Mais il permettait d'utiliser un terrain déjà propriété de l'intercommunalité, sans habitations à proximité, résolvant les **enjeux fonciers et l'impact sur les riverains**.

#### Quels conseils donneriez-vous à une autre collectivité souhaitant se lancer ?

Des **associations de protection de l'environnement** ont été associées dès la phase de diagnostic. Globalement, l'ensemble des acteurs était satisfait du projet. Sur le dimensionnement, la contrainte forte est la **saisonnalité** : en été, la population est multipliée par 10 à certains endroits. La capacité a donc été calculée pour la période de plus forte utilisation, avec **une projection à 20 ans** sur la démographie du territoire et le développement de la ZAE (zone d'activité économique). La STEP peut également traiter des **effluents industriels**.

📄 [Fiche plus complète à retrouver sur le site](#)

### Interview

Retrouvez le retour d'expérience du porteur de projet : contexte, enjeux, difficultés rencontrées, solutions mises en œuvre et conseils à destination d'autres collectivités.

### Enseignements clés

Retenez les principaux enseignements et bonnes pratiques à reproduire ou adapter pour inspirer d'autres projets de gestion de l'eau.

### Et demain ?

« Notre prochain sujet est la réutilisation des eaux usées traitées, presque 6 millions de m<sup>3</sup> chaque année. C'est un potentiel énorme. »

Cas d'Eau

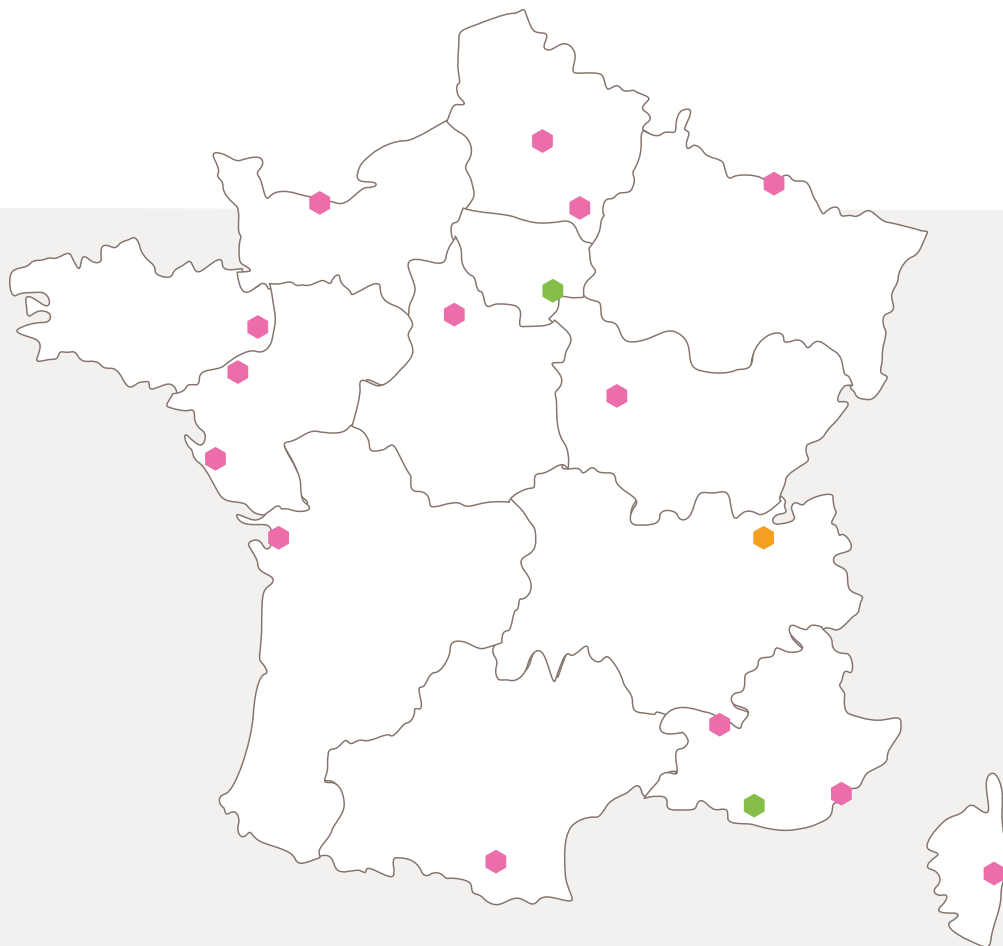
2




### Et demain ?

Projetez-vous dans la suite du projet et les ambitions portées par le territoire.

# Carte des projets valorisés

---



-  Sensibilisation
-  Financement
-  Consignation

# Sommaire

---



Sensibilisation

P. 12



Financement

P. 18



Consignation

P. 50

# Glossaire

## Classement par objectif et moyen d'action



### Sensibilisation

#### ...aux enjeux de l'eau

Bassin versant couvert par le SyAGE en Ile-de-France	p.14
Territoire de Sainte-Baume (83)	p.16



### Financement

#### Préservation de la qualité de la ressource

#### Gestion de l'assainissement

Pays de Saint Gilles Croix de Vie (65)	p.20
Brasseuse (60)	p.22
Manou (28)	p.24
Faymoreau (85)	p.26
Essé et Boistrudan (35)	p.28

#### Optimisation de la disponibilité de la ressource

#### Sécurisation de l'approvisionnement

Solaro (2B)	p.30
Foix (09)	p.32
Guerbigny (80)	p.34
Bayeux (14)	p.36

#### Optimisation de la disponibilité de la ressource

#### Gestion des eaux pluviales

Joigny (89)	p.38
-------------	------

**Préservation des milieux**

**Protéger les milieux par l'action foncière**

Valréas (84)

p.40

Saint-Jean-Cap-Ferrat (06)

p.42

**Préservation des milieux**

**Restaurer les milieux aquatiques**

La Rochelle et Aytré (17)

p.44

Malville (44)

p.46

**Gestion des risques**

**Prévention des risques**

Logwy (54)

p.48



## Consignation

**Préservation des milieux**

**Protéger les milieux par l'action foncière**

Contamine-Sarzin, Marlioz, Sallenôves (74)

p.52





Pluie de cas d'eau

# SENSIBILISATION



Favoriser une compréhension partagée des enjeux liés à l'eau

## SENSIBILISER LES ÉLUS AUX ENJEUX DE L'EAU À L'ÉCHELLE D'UN BASSIN VERSANT

### Le projet

Le SyAGE - EPAGE de l'Yerres - Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du bassin versant Yerres-Seine souhaitait sensibiliser ses élus aux enjeux de l'eau». Il a ainsi sollicité le programme Aquagir de la Banque des Territoires pour bénéficier d'un atelier «Trajectoire Eau et Territoire» animé par la Water Family

L'atelier, préparé et animé par la Water Family a permis de comprendre le fonctionnement hydrologique du territoire concerné, visualiser les impacts du changement climatique et des usages humains et d'identifier collectivement des leviers d'action locaux pour construire un territoire plus résilient en eau. L'atelier s'est appuyé sur des données territoriales locales (SAGE, Aquis'Brie, Aquarepère...) pour proposer une représentation personnalisée du territoire concerné.

### Partenaires

- Banque des Territoires
- Agence de l'Eau Seine Normandie
- Services de l'Etat (préfecture, DDTM, DREAL)
- Conseil départemental

### Territoire

Bassin versant couvert par le SyAGE en Ile-de-France



Credit photo : Fabien ROUIDIL, SyAGE

### Et demain ?

La priorité du SyAGE est désormais de s'approprier pleinement l'outil afin d'organiser, **dès l'automne 2026, les premiers ateliers destinés aux membres de la CLE (Commission Locale de l'Eau) et du comité syndical.** Cette nouvelle étape doit permettre de renforcer la compréhension partagée des enjeux du bassin versant et d'accompagner les futures décisions territoriales.



**FABIEN ROUDIL**  
ANIMATEUR CONTRAT  
DE TERRITOIRE AU SyAGE

“ La démarche vise à accompagner le renouvellement des élus et à soutenir les réflexions en cours autour du SAGE révisé et de l'élaboration du futur contrat de territoire. L'objectif est de faire émerger une vision globale et collective des défis liés à la ressource en eau. ”

### Quels objectifs poursuiviez-vous à travers cette action ?

Le SyAGE souhaitait disposer d'un outil permettant de **sensibiliser les élus aux enjeux de l'eau** de manière participative et concrète. Cette démarche répondait à plusieurs besoins concomitants : le renouvellement des élus municipaux à venir, la révision récente du SAGE et la préparation du futur contrat de territoire. Le comité de pilotage avait également exprimé le **souhait de renforcer l'appropriation collective des enjeux liés à l'eau**. L'atelier « Trajectoire Eau » est apparu comme une réponse particulièrement pertinente pour favoriser cette montée en compétence.

### Quelles ont été les clés de réussite de la démarche ?

L'une des principales forces du dispositif réside dans son **ancrage territorial**. Les participants travaillent à partir de données réelles de leur bassin versant, ce qui facilite l'appropriation des enjeux et la compréhension des actions déjà engagées. **Le choix de former d'abord les agents et futurs animateurs a également été**

**déterminant** : cette phase préparatoire leur permet de se mettre à la place des participants et de maîtriser l'animation avant le déploiement auprès des élus. Enfin, **l'existence d'une culture préalable de sensibilisation**, notamment grâce aux ateliers « Fresque de l'eau » déjà proposés par le SyAGE, **a facilité l'adhésion au projet**.

### Quels enseignements ou recommandations souhaitez-vous partager ?

**Les retours des participants ont été très positifs**, y compris parmi les agents les moins familiers des enjeux de l'eau. L'atelier permet de rendre visibles et concrètes des actions parfois perçues comme techniques ou éloignées du quotidien professionnel. Pour les structures souhaitant se lancer, **il est recommandé de prévoir un accompagnement lors des premières animations afin de consolider les compétences des futurs animateurs**. Il est également pertinent de former un panel diversifié d'agents afin de diffuser une culture commune de l'eau au sein de l'organisation et de faciliter ensuite le déploiement auprès des élus.

## Pour aller plus loin

**Plusieurs territoires ont déjà manifesté leur intérêt pour la démarche**, notamment dans le cadre du PTGE de la nappe de Champigny, des projets de transition hydrique ou intérêt notamment à l'échelle de l'EPCI (Communauté d'agglomération, Communauté de communes, Etablissement Public Territorial) (dans le cadre de PCAET)

À terme, **l'outil pourrait également être mobilisé auprès des maîtres d'ouvrage et des acteurs impliqués dans la mise en œuvre des contrats de territoire**, à travers des cycles d'ateliers participatifs favorisant la co-construction et l'appropriation collective des enjeux liés à l'eau.



Favoriser une compréhension partagée des enjeux liés à l'eau

# IMPULSER UNE NOUVELLE GOUVERNANCE POUR LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU SOUTERRAINE

## Le projet

Le Parc naturel régional de la Sainte-Baume a bénéficié de l'atelier d'intelligence collective « Trajectoire Eau et Territoire », financé par la Banque des Territoires et animé par la Water Family.

S'appuyant sur des études préalables et les enjeux propres au territoire, l'atelier a réuni élus, citoyens, acteurs économiques et gestionnaires de l'eau afin de partager un diagnostic commun et impulser ensemble la construction d'une gouvernance territoriale pour la préservation de l'eau à long terme.

## Partenaires

- Banque des Territoires
- Préparation et animation de l'atelier par l'association Water Family
- Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
- Métropole d'Aix-Marseille-Provence
- Région Provence Alpes Côte d'Azur

## Territoire

Territoire de Sainte-Baume - Var (83)



Crédit photo : Aude Mottiaux - PNR Sainte-Baume

## Et demain ?

Ces mesures préventives vont se décliner dans des documents d'urbanisme sous forme de « porter à connaissance », afin d'instaurer des **périmètres de sauvegarde dans les choix d'urbanisation futurs**.

Pour l'instant, l'enjeu majeur est d'approfondir les leviers d'actions en **identifiant des projets, leurs porteurs et des financements**, pour une efficacité réelle sur le terrain.



## AURORE FAUCHAS

CHARGÉE DE MISSION « RESSOURCES EN EAU » AU PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA SAINTE-BAUME

“ La mobilisation des acteurs du territoire nous a permis de croiser les regards de profils variés. Ce que les participants en disent, c'est que c'est déjà une réussite. ”

### Quels objectifs poursuiviez-vous à travers cette action ?

Le territoire de la Sainte-Baume est composé de grands massifs calcaires qui sont karstifiés et dans lesquels l'eau circule selon des chemins complexes. Ces eaux sont **de bonne qualité mais vulnérables aux pollutions**. La structure des sols et le ruissellement des eaux pluviales polluées peuvent représenter une **fragilité à l'avenir**, d'autant plus que certaines communes sont en mono-ressource. La ressource de la Sainte-Baume étant **stratégique pour la Région Sud à l'horizon 2050, cela nous impose de prendre des mesures préventives pour conserver le bon état de la masse d'eau souterraine**.

### Quelles ont été les clés de réussite de la démarche ?

Nous avons utilisé l'**atelier d'intelligence collective « Trajectoire Eau et Territoire »**, développé par l'association Water Family, pour mobiliser les acteurs locaux dans la mise en œuvre d'actions concrètes pour protéger la ressource. La méthode prévoit d'abord un **temps**

**d'acculturation sur les spécificités hydrologiques et hydrogéologiques** du territoire à travers une cartographie, puis un **temps de partage de connaissances sur la vulnérabilité de l'eau et d'exploration de solutions**. Le retour des 41 participants est extrêmement positif : ils ont pu prendre du recul sur leurs secteurs d'activité pour **comprendre les enjeux de chacun** et commencer à ébaucher des leviers d'actions communs.

### Quels enseignements ou recommandations souhaitez-vous partager ?

Nous avons voulu innover en mobilisant cet atelier « Trajectoire Eau et Territoire » et cela porte déjà ses fruits ! Les acteurs vont à **nouveau se réunir**, en juin et septembre 2026, pour poursuivre les discussions entamées en 2025 et préfigurer cette nouvelle gouvernance de l'eau.

Impliquez dès le départ des profils très divers — élus, citoyens, acteurs économiques, gestionnaires de milieux aquatiques, services de l'État — car **c'est cette diversité qui crée l'adhésion collective et donne de l'élan au projet**.

## Pour aller plus loin

Pour aller plus loin, il serait pertinent de structurer plusieurs cycles itératifs alternant ateliers collectifs et travail interne à chaque structure, afin de coconstruire des projets véritablement robustes et finançables.





Pluie de cas d'eau

# FINANCEMENT



# CRÉATION D'UNE STATION D'ÉPURATION DE NOUVELLE GÉNÉRATION

ENJEUX : Non-conformité de traitement, surcharge hydraulique et odeurs

Pays de Saint Gilles Croix de Vie – Vendée (85)

## Le projet

### Nature du projet :

Création d'une station d'épuration nouvelle génération pour l'assainissement, en procédé par boues biologiques granulaires

### Périmètre d'intervention :

4 des 14 communes de l'intercommunalité Pays-de-Saint-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée)

### Porteur de projet :

Pays de Saint Gilles Croix de Vie – service assainissement

### Prestataires :

Groupement de maîtrise d'œuvre : Cabinet Bourgeois ; Groupe Merlin (responsable du projet) ; Cabinet Tiberghien Langlais (architecte) ; Cabinet Côté Paysage (paysagiste)  
Constructeurs : Sources (process) ; CNR (génie civil, bâtiments VRD) ; Charpentier TP (terrassement VRD) ; SOCOVATP (canalisations)



Sources

## Indicateurs

102 000

équivalents-habitants, la capacité nominale de la Step

15 000

m<sup>3</sup> d'eau traités par jour en moyenne

20

km de réseau créés pour le raccordement des communes

## Avancement du projet

2015-2018

**Mise à l'agenda et inspiration**

2018

**Transfert de la compétence assainissement à l'intercommunalité**

2019-2021

**Diagnostic et planification**

2021-2023

**Réalisation**

## Plan de financement

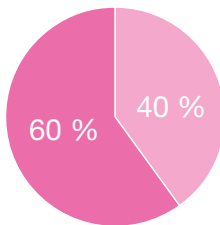
Le coût final de l'opération s'élève à **16 662 000€ HT**.

■ AquaPrêt de la Banque des Territoires (10 M€)

■ Agence de l'Eau Loire Bretagne (subvention de 6,7 M€)

## Partenaires

- Banque des Territoires
- Agence de l'Eau Loire Bretagne
- Services de l'Etat (préfecture, DDTM, DREAL)
- Conseil départemental



## Enseignements clés

L'impact environnemental de la solution retenue est grandement réduit par rapport à une station classique :

- le traitement par boues biologiques granulaires permet une déphosphatation biologique très poussée (90-95 % d'abattement biologique),
- Les consommations en énergie et en réactifs sont moindres que pour un process à boue activée classique
- l'ensemble industriel est compact et ergonomique.



@Elen Legoffe

### FRANÇOIS BLANCHET

MAIRE DE SAINT GILLES CROIX DE VIE ET PRÉSIDENT DU PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE AGGLOMÉRATION

### Pourquoi avoir lancé ce projet ?

Avant 2018, le sujet était déjà à l'agenda du SIVOS du Havre de Vie, syndicat d'assainissement des communes de Saint Gilles Croix de Vie, Saint Hilaire de Riez et Le Fenouiller. L'ancienne station d'épuration (STEP) de Saint Gilles Croix de Vie, dont les plus vieux ouvrages datent de 1978, **n'était plus conforme pour le traitement** de l'azote et du phosphore depuis 2015. Avec une capacité de 80 000 équivalents habitants, elle était régulièrement **en surcharge hydraulique** lors des pics saisonniers. Des **problèmes d'odeurs** importants généraient aussi de nombreuses plaintes. Nous cherchions des solutions, mais il est difficile de trouver un terrain adapté pour une nouvelle STEP sur 3 communes littorales. En 2018, lorsque l'intercommunalité Pays de Saint Gilles Croix de Vie a pris la compétence assainissement, la recherche s'est élargie. Notre Dame de Riez, dont la station n'était pas conforme, a rejoint le projet.

### Quels défis avez-vous rencontrés lors de sa mise en œuvre ?

L'idée initiale était d'implanter la nouvelle station à proximité du site existant. Or, le transfert de la compétence assainissement à l'agglomération a modifié le périmètre de la maîtrise d'ouvrage, intégrant des communes non littorales. Une dérogation à la loi littorale semblait difficile à obtenir. L'implantation s'est donc faite **dans la zone d'activité économique** de Givrand, à proximité des bâtiments administratifs et du centre technique intercommunal. Ce choix éloigne la STEP de l'exutoire dans l'estuaire de la Vie (4,5 km) et a nécessité **10 km de canalisations** pour raccorder Notre Dame de Riez. Mais il permettait d'utiliser un terrain déjà propriété de l'intercommunalité, sans habitations à proximité, résolvant **les enjeux fonciers et l'impact sur les riverains**.

### Quels conseils donneriez-vous à une autre collectivité souhaitant se lancer ?

Des **associations de protection de l'environnement** ont été associées dès la phase de diagnostic. Globalement, l'ensemble des acteurs était satisfait du projet. Sur le dimensionnement, la contrainte forte est **la saisonnalité** : en été, la population est multipliée par 10 à certains endroits. La capacité a donc été calculée pour la période de plus forte utilisation, avec **une projection à 20 ans** sur la démographie du territoire et le développement de la ZAE (zone d'activité économique). La STEP peut également traiter des **effluents industriels**.

## Et demain ?

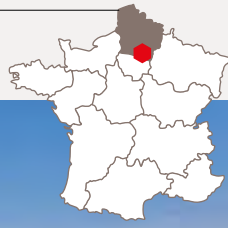
« Notre prochain sujet est la réutilisation des eaux usées traitées, presque 6 millions de m<sup>3</sup> chaque année. C'est un potentiel énorme. »



# CRÉATION D'UN RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET D'UNE STATION D'ÉPURATION

ENJEUX : Non conformité, assainissements et développement communal

Brasseuse — Oise (60)



## Le projet

### Nature du projet :

Création d'un réseau collectif de collecte des eaux usées et d'une micro-station d'épuration à filtres plantés de roseaux, dimensionnée pour 900 habitants

### Périmètre d'intervention :

Commune de Brasseuse (60)

### Porteur de projet :

Commune de Brasseuse (60), 112 habitants (soit environ 45 foyers)

### Prestataires :

Colas, Senlis (60) ; Edgard Duval (59)



La micro-station d'épuration de Brasseuse est dimensionnée pour 900 habitants - Crédits photo : Mairie Brasseuse

## Indicateurs

987 133

euros, le coût total du projet

50

ans, la durée de l'Aqua Prêt souscrit auprès de la Banque des Territoires

+2

euros, la hausse du prix du m3 facturé

## Avancement du projet

1995

Mise à l'agenda officielle

2008-2015

Inspiration, études d'intérêt, diagnostic, planification, concertation publique et lancement des enquêtes parcellaires

2023

Pose du réseau de canalisation et construction de la station d'épuration

2024

Mise en service

## Plan de financement

Le coût final de l'opération s'élève à **987 133 € TTC**.

■ Subventions publiques (338 K€) dont l'Etat via la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), les collectivités

■ Agence de l'eau Artois-Picardie (310 K€)

■ AquaPrêt de la Banque des Territoires (340 K€)

## Enseignements clés

Anticiper les besoins futurs dès la conception en **surdimensionnant les équipements** s'est révélé déterminant. Il est également essentiel de **choisir des solutions techniques durables** en cohérence avec la durée du financement. Enfin, ce projet démontre que **l'assainissement collectif peut coûter trois fois moins cher** qu'une réhabilitation individuelle à la parcelle.

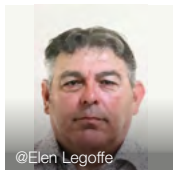
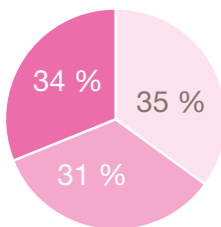
## Et demain ?

« Cette réalisation permet à notre commune de se développer. Aquarelle.com, un fleuriste en ligne, dont le système d'assainissement individuel débordait régulièrement, est très satisfait parce que cette mise aux normes lui offre la possibilité de s'agrandir. Cela va également nous permettre de lotir deux anciens corps de ferme avec une trentaine de nouveaux logements. »

Cas d'Eau

## Partenaires

- Bassin versant SISN
- BRGM
- Banque des Territoires
- Agence de l'eau Artois Picardie
- Conseil départemental de l'Oise
- Colas Senlis



@Elen Legoffe

**MAXIME ACCIAI**  
MAIRE DE BRASSEUSE

### Pourquoi avoir lancé ce projet ?

Dans les années 2010, des études ont établi un constat sans appel : les assainissements individuels de Brasseuse étaient pour la plupart **non conformes**. Les eaux usées partaient directement dans des puits sans être traitées. La réhabilitation à la parcelle était **techniquement compliquée** (sols peu perméables, parcelles étroites) et **financièrement démesurée**, avec un coût estimé à 3 millions d'euros dont une partie aurait été supportée par les habitants. La création d'un réseau collectif couplé à une micro-station d'épuration s'est donc imposée comme **la solution la plus efficace et la plus économique**. Avec une vision à long terme : dimensionner l'infrastructure pour 900 habitants afin d'accueillir les entreprises et logements à venir.

### Quels défis avez-vous rencontrés lors de sa mise en œuvre ?

Le principal défi a été celui du financement. Sans budget propre, la commune a dû construire sa capacité d'investissement sur dix ans, en **augmentant dès le départ le prix du m<sup>3</sup> de 2 euros** pour épargner progressivement. Il a ensuite fallu convaincre de multiples financeurs du sérieux de la démarche. Sur le plan foncier, les terrains communaux n'étant pas propices à l'implantation de la station, un **accord d'échange de parcelles** a été négocié avec un agriculteur local. Enfin, certains choix techniques ont été difficiles à assumer, notamment celui des tuyaux en grès, plus coûteux et complexes à poser que d'autres matériaux, mais **indispensables pour garantir la durabilité** de l'ouvrage sur la durée du prêt de 50 ans.

### Quels conseils donneriez-vous à une autre collectivité souhaitant se lancer ?

J'aurais trois conseils. Le premier : **anticiper le financement** le plus tôt possible, même modestement. Nous avons fait le choix d'augmenter le prix du m<sup>3</sup> dès le lancement des études pour éviter d'imposer un choc tarifaire brutal aux habitants. Le second : **maîtriser le dossier** dans ses moindres détails. C'est indispensable pour convaincre les financeurs et gagner leur confiance. Il faut aussi soigner la communication auprès des administrés : dans une petite commune, la transparence sur les coûts est le meilleur levier d'adhésion. Enfin, le dernier conseil serait de **ne pas sous-estimer l'énergie que demande un tel projet**, dix ans de persévérance ont été nécessaires à Brasseuse pour le mener à terme.

➕ Fiche plus complète à retrouver sur le site



# CRÉATION COMPLÈTE D'UN RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT ET DE SA STATION D'ÉPURATION

ENJEUX : Assainissement

Manou – Eure-et-Loir (28)

## Le projet

### Nature du projet :

Création intégrale d'un réseau d'assainissement (150 raccordements) et de sa station d'épuration, équipée de filtres plantés de roseaux

### Périmètre d'intervention :

Commune de Manou – 608 habitants

### Porteur de projet :

Commune de Manou

### Prestataires :

MOE : Verdi

Assist. tech. : Eure-et-Loir Ingénierie

STEP : ERSE

Réseau assainissement : SADE / Charles Travaux

Raccordements : Bernasconi TP / Charles Travaux

## Indicateurs



2,5

millions d'euros  
d'investissement



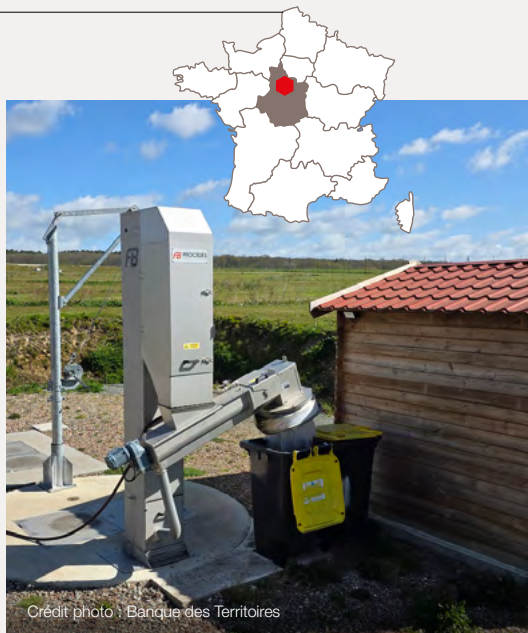
2 500

euros de taxe de  
raccordement au réseau  
pour les particuliers



150

maisons raccordées



Crédit photo : Banque des Territoires

## Avancement du projet

2019

**Etablissement  
du plan de zonage**

2020

**Etudes techniques  
et lancement des appels  
d'offre**

2023

**Réalisation des travaux en  
deux tranches successives**

2024-2026

**Raccordement  
des particuliers**

## Plan de financement

Le coût final de l'opération s'élève à **2,5 M€ HT**.

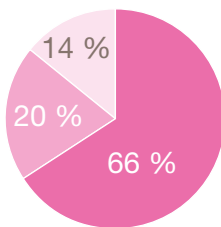
■ Subventions publiques (Etat, Agence de l'eau et Département) : 1,7 M€

■ Emprunts (dont AquaPrêt de la Banque des Territoires) : 500 000€

■ Ressources propres : 377 000€

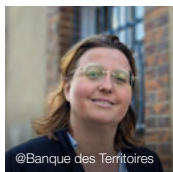
## Partenaires

- Agence de l'Eau Seine-Normandie
- Banque des Territoires
- Département d'Eure-et-Loir
- DETR (Etat)



## Enseignements clés

- Tenir des réunions publiques d'information pour les habitants, en exposant le dossier dans son ensemble et ses répercussions financières
- Maîtriser les obligations réglementaires, les procédures de fonctionnement des marchés publics et les bases techniques de conduite d'un chantier
- Visiter les équipements voisins



STÉPHANIE COUDEL

MAIRE DE MANOU

### Pourquoi avoir lancé ce projet ?

**La commune devait impérativement se doter d'un réseau d'assainissement et d'une station d'épuration**, mais l'investissement nécessaire de 2,5 M€ — pour un budget communal de 600 000 € — avait sans cesse repoussé la décision. Acté en 2019 **pour des raisons sanitaires et écologiques** (eaux usées s'écoulant dans les caniveaux en tête du bassin de l'Eure, impactant les communes en aval), **le projet a été précédé d'un plan de zonage** définissant les secteurs du réseau collectif. Les travaux ont été réalisés en 2023, avec une fin des raccordements en 2026.

### Quels défis avez-vous rencontrés lors de sa mise en œuvre ?

Le **bon dimensionnement** d'un projet de cette nature est vital pour une commune de 620 habitants. Nous avons été particulièrement vigilants sur l'équilibre financier global et la charge supportée par la commune et les habitants. Le plus délicat a été de **faire accepter le montant de la taxe de raccordement** fixé à 2 500€ par habitation. Heureusement, la Trésorerie des finances locales a pu ménager une certaine souplesse dans le recouvrement en proposant un échancier de plusieurs prélèvements. Par ailleurs, dans le cadre d'un marché public de travaux organisé par la commune pour les habitants, l'Agence de l'Eau a pris en charge 40% des coûts de raccordement pour chaque branchement.

### Quels conseils donneriez-vous à une autre collectivité souhaitant se lancer ?

Outre l'acquisition de connaissances réglementaires et techniques, il est important de **s'investir personnellement dans la préparation et la mise en œuvre** d'un projet de cette nature. Il faut assurer un bon suivi des différentes phases de façon à pouvoir apporter les réponses aux demandes de renseignements. Il convient également d'être bien au fait du calendrier des procédures de demande de subventions afin de ne pas perdre six mois ou un an. Enfin, il faut **s'appuyer sur les expertises de la communauté de communes et du département**.

## Et demain ?

« L'impact du projet est directement lié à son intérêt écologique et sanitaire pour l'ensemble de la collectivité et des communes en aval. »



# ASSAINISSEMENT COLLECTIF EN FILTRES PLANTÉS

ENJEUX : Mise en conformité de la chaîne de traitement de l'eau

Faymoreau – Vendée (85)



## Le projet

### Nature du projet :

Mise en œuvre d'une station d'épuration par filtres plantés

### Périmètre d'intervention :

Faymoreau, Village de Verrerie

### Porteur de projet :

Vendée Eau

### Prestataires :

Maîtrise d'œuvre : Cémeau

Terrassement et construction : Colas

Installation des postes de refoulement : Noria

Construction de la STEP: Sodaf TP

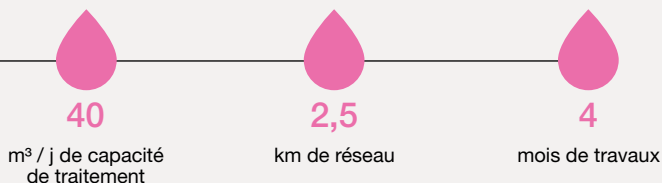
Exploitant : SAUR

Assainissement : Sèvre Autise



Credit photo : Vendée Eau

## Indicateurs



## Avancement du projet

2022

**Etude de faisabilité par la communauté de communes**

Avril à juillet 2024

**Travaux de création du réseau et de la station**

Avril 2023

**Prise de la compétence assainissement par Vendée Eau et début des études**

Janvier 2025 à Décembre 2026

**Raccordement des habitations**

## Plan de financement

Le coût final de l'opération s'élève à **1,23 M€ HT**.

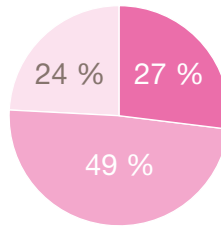
■ Agence de l'eau Loire-Bretagne (330 000€)

■ AquaPrêt de la Banque des Territoires (600 000€)

■ Autofinancement / autres ressources Vendée Eau (300 000€)

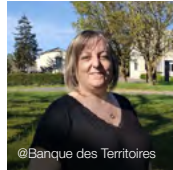
## Partenaires

- Agence de l'eau Loire-Bretagne
- Banque des Territoires (Aqua Prêt)
- Département de la Vendée (étude de faisabilité)



## Enseignements clés

- Se reposer sur la connaissance de terrain des élus et des agents pour la conduite des travaux
- Adapter les solutions techniques à la nature du terrain
- Mettre en place un système naturel favorisant l'intégration de l'équipement à son environnement et limitant les nuisances



@Banque des Territoires

### MARION GIRARD

INGÉNIEURE ASSAINISSEMENT  
À VENDÉE EAU

#### Pourquoi avoir lancé ce projet ?

La Verrerie est un ancien village minier constitué de coronas. Pour ces maisons accolées sur un terrain pentu, **l'installation d'un assainissement individuel était très compliquée et coûteuse**. Plus de 95 % des habitations étaient raccordées au réseau pluvial pour leurs eaux usées, qui finissaient dans la retenue du barrage de Mervent. Cette **non-conformité menaçait le village** : plus aucune maison ne pouvait se vendre en l'état, ni faire l'objet de travaux.

#### Quels défis avez-vous rencontrés lors de sa mise en œuvre ?

**À partir du transfert de compétence de Vendée Sèvre Autise à Vendée Eau en avril 2023, le projet a connu une accélération décisive**. La fenêtre d'opportunité était étroite : un appel à projet de l'Agence de l'eau était en cours, imposant un calendrier contraint. **En quelques mois seulement, il a fallu conduire l'ensemble des études préalables**, organiser l'enquête publique réglementaire et finaliser le dossier de candidature. Parallèlement aux enjeux calendaires, **des défis de communication se sont posés avec les propriétaires**. Certains, ne résidant pas sur le territoire se sont avérés plus difficiles à mobiliser et à informer, ce qui a parfois compliqué les échanges nécessaires à la bonne avancée du projet. **Des enjeux techniques se sont également posés, notamment la planification du phasage des travaux**. Le musée du Centre minier, situé sur le site et ouvert au public pendant toute la durée des travaux, a imposé le maintien de la circulation pour en garantir l'accès.

#### Quels conseils donneriez-vous à une autre collectivité souhaitant se lancer ?

La GEMAPI est un métier de terrain polyvalent, mêlant compétences techniques, administratives et sociales — sans formation dédiée. **Notre équipe complémentaire** (hydraulique, environnement, aménagement urbain) **a travaillé en concertation avec les services de l'État et les partenaires**. Le projet s'est conduit en co-maîtrise d'ouvrage avec la ville, qui nous a délégué sa compétence aménagement urbain pour faciliter la gestion du chantier.

## Et demain ?

« L'assainissement collectif a ainsi redonné au village de la Verrerie sa capacité à se projeter : la commune nourrit désormais l'ambition de faire revivre l'Hôtel des mines, symbole d'un territoire qui regarde à nouveau vers l'avenir. »



# CRÉATION D'UNE NOUVELLE STATION D'ÉPURATION À BOUES ACTIVÉES

ENJEUX : Assainissement, extension urbaine

Essé / Boistrudan – Ile-et-Vilaine (35)

## Le projet

### Nature du projet :

Construction d'une station d'épuration à boues activées, de plus grande capacité et conforme aux normes environnementales, dans un contexte d'extension urbaine

### Périmètre d'intervention :

2 communes (Essé et Boistrudan), pour un total de 1 756 habitants

### Porteur de projet :

Communes d'Essé et de Boistrudan

### Prestataires :

Maître d'œuvre : IDEEau Tech ; Entreprises de travaux : SAUR / Renou / PVE / Ancrage ; Exploitation : SAUR (Société d'Aménagement Urbain et Rural) ; Assistance technique et analyse de l'eau : Labocéa



Crédit photo : Joëlle Bizeau

## Indicateurs



850

equivalents-habitants :  
capacité finale de la  
nouvelle STEP



45

m³ par jour



1 150 000

euros HT de budget

## Avancement du projet



2008 - 2010

Etude du projet



2025

Mise en service de la STEP



2024

Début des travaux



2025-2026

Convention et travaux  
pour le branchement  
de Boistrudan

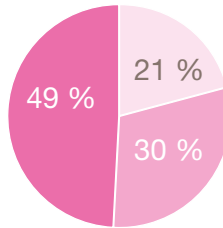
## Plan de financement

Le coût final de l'opération s'élève à **1,15 M€ HT**.

**AquaPrêt** de la Banque des Territoires (550 000 M€)

Agence de l'eau (354 730 M€)

Fond propres (245 270 M€)

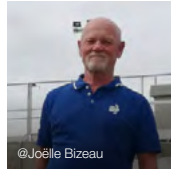


## Partenaires

- Banque des Territoires
- Agence de l'eau Loire-Bretagne
- SAUR (Société d'Aménagement Urbain et Rural)

## Enseignements clés

- Un projet anticipé à long terme par les élus : la taxe d'assainissement a été progressivement augmentée sur 10 ans pré-travaux afin d'assurer une partie du financement en fonds propres
- Le recueil d'expérience auprès des communes voisines pour anticiper d'autres problématiques (emplacement, rejet des eaux propres, gestion des dysfonctionnements...)



@Joëlle Bizeau

**ALEXIS-NICOLAS DELSAUT**

MAIRE D'ESSÉ

### Pourquoi avoir lancé ce projet ?

Historiquement, la commune d'Essé disposait d'un système de lagunage d'une capacité de 500 équivalents-habitants pour le traitement des eaux usées. Dans le même temps, les lagunes de la commune voisine de Boistrudan, dimensionnées pour 250 équivalents-habitants, atteignaient leurs limites de fonctionnement. **Les deux communes envisageaient par ailleurs de nouveaux projets de logements**, impliquant une augmentation des besoins en traitement des eaux usées. Un diagnostic du système d'assainissement, a **confirmé la nécessité d'adapter les infrastructures existantes**. Dans ce contexte, les maires des deux communes se sont rapprochés afin de mutualiser leurs réflexions et de mettre en place **une solution pérenne**, reposant sur le raccordement de Boistrudan à la future station d'épuration d'Essé.

### Quels défis avez-vous rencontrés lors de sa mise en œuvre ?

La mise en œuvre du projet a été marquée par plusieurs défis. **Durant la crise sanitaire, le choix initial d'une filière de traitement par biodisques a été réorienté vers une solution à boues activées**, jugée plus adaptée au contexte de l'époque. Par ailleurs, **les enjeux techniques** liés à l'assainissement représentent un véritable défi pour de petites communes, qui ont dû s'appuyer sur des experts tout en développant leur propre compréhension du projet. Enfin, **le suivi de l'opération a été complexifié par deux liquidations successives de maîtres d'œuvre**, entraînant des retards dans certaines études et démarches administratives.

### Quels conseils donneriez-vous à une autre collectivité souhaitant se lancer ?

Il est important de se faire accompagner par un maître d'œuvre, pour pallier le fait que les agents communaux n'ont pas forcément la compétence sur le sujet. L'idéal, c'est une **bonne communication entre les équipes**. Il faut aussi **s'intéresser au sujet**, justement pour comprendre les explications du maître d'œuvre et faire les bons choix politiques. Enfin, il est essentiel **d'anticiper** ! Ce type de projet s'étale sur plusieurs mandats, c'est à prendre en compte pour l'aspect financier. Il faut **se renseigner sur les prêts et aides accessibles**, et mettre en place des actions si besoin.

## Et demain ?

« Une fois la commune de Boistrudan raccordée, la STEP d'une capacité finale de 850 équivalents-habitants fonctionnera à environ 80% de cette charge, ce qui est une bonne proportion pour son rendement. »



# DES CAPTAGES AUX COMPTEURS, SOLARO RÉNOVE SON RÉSEAU D'EAU POTABLE

**ENJEUX :** Sécurisation de la ressource, réhabilitation des réservoirs pour garantir une distribution fiable.

Solaro — Haute-Corse (2B)

## Le projet

### Nature du projet :

Programme pluriannuel de rénovation complète du réseau d'eau potable en régie municipale (sécurisation des captages en montagne, étanchéité et réfection des réservoirs...).

### Périmètre d'intervention :

Commune de Solaro (2B) : territoire de 900ha composé d'un village et d'un chapelet de hameaux, 500 habitants desservis par le régie municipale

### Porteur de projet :

Commune de Solaro (2B)

### Prestataires :

Bureau d'études TPAE (Ajaccio)



Credit photo : Banque des Territoires

## Indicateurs

440 000

euros, le coût de la 1ère phase (réservoirs, conduite principale, compteurs)

991 000

euros, le coût de la 2ème phase (2 réservoirs, conduite adduction, hameaux)

10

m<sup>3</sup>, les pertes moyennes journalières avant travaux, entre prélèvement et arrivée

## Avancement du projet

2015

**Schéma directeur d'alimentation en eau potable**

2017-2018

**Travaux sur les captages (15 km du village, interventions acrobatiques en falaise)**

2020-2023

**Réfection de deux réservoirs, remplacement de la conduite principale, pose de compteurs**

Mars 2025-2026

**Phase 2 des travaux (remplacement conduite, réfection des réservoirs et remise en état de certaine conduite)**

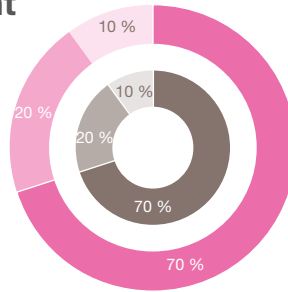
## Plan de financement

Le coût final de l'opération s'élève à **1 431 000 € HT**.

Phase 1 :  
2020 - 2023

Phase 2 :  
2023 - 2026

- Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse (308 K€)
- Collectivité de Corse (88 K€)
- Commune de Solaro (44 K€)
- Agence de l'eau (698 K€)
- Collectivité de Corse (198 K€)
- AquaPrêt de la Banque des Territoires (99 K€)



## Partenaires

- Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse
- Collectivité de Corse
- Banque des Territoires



@Banque des Territoires

**GUY MOULIN PAOLI**

MAIRE DE SOLARO DEPUIS 2020

## Enseignements clés

La division en phases du schéma directeur est la clé pour financer et suivre un programme ambitieux sans fragiliser une petite commune. Le maintien de la régie municipale permet une maîtrise complète et une adaptation aux priorités locales.

En effet, la réfection du réseau est indispensable pour garantir la continuité du service public de l'eau.

## Et demain ?

« Nous faisons des économies substantielles sur la consommation d'eau, avec moins de gaspillage et de fuites, et avons sécurisé la distribution d'eau.

La pose de compteurs chez les abonnés permet d'entrevoir maintenant une facturation – encore réalisée au forfait – plus juste des volumes consommés. »

### Pourquoi avoir lancé ce projet ?

Le réseau d'eau de la commune datait d'une soixantaine d'années. Il était obsolète, avec de nombreux incidents, des taux de fuites importants et des interventions coûteuses. Le schéma directeur, mené entre 2008 et 2015, a mis en évidence la nécessité de remettre à niveau l'ensemble du réseau. La priorité a d'abord été donnée à la sécurisation des captages, puis à la distribution dans le village, avant de s'étendre aux hameaux.

### Quels défis avez-vous rencontrés lors de sa mise en œuvre ?

Deux défis majeurs. Sur le plan technique et de la gouvernance interne, la réussite du projet a reposé en grande partie sur l'implication d'un adjoint disposant d'une connaissance approfondie du réseau et en capacité d'assurer, au quotidien, le suivi du chantier en lien avec le bureau d'études. Un important travail a également été mené sur la facturation du service. Celle-ci avait été interrompue pendant sept ans. Sa reprise en 2020, sur la base d'une facturation au forfait accompagnée d'une régularisation portant sur les trois années précédentes, a nécessité un important effort de pédagogie auprès des habitants. Cette démarche a été très largement acceptée. Dans un contexte de dégradation des finances de la régie, il était en effet essentiel d'expliquer que la pérennité du service et la poursuite des investissements reposaient sur le rétablissement d'une facturation de l'eau.

### Quels conseils donneriez-vous à une autre collectivité souhaitant se lancer ?

Trois enseignements nous semblent essentiels. D'abord, il faut penser à découper le projet en phases. C'est indispensable financièrement pour ne pas avoir un reste à charge monumental. Il est ensuite essentiel d'agir rapidement : la réhabilitation du réseau constitue une priorité absolue, indépendamment des débats relatifs à l'exercice de la compétence eau. Enfin, il est important d'associer les financeurs dès les premières étapes du projet. Les besoins ont été rapidement compris et pris en compte, permettant à la commune de bénéficier d'un accompagnement financier adapté.



# INTERCONNEXION DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE

**ENJEUX :** Déficit structurel en eau potable, pression démographique et sécheresses récurrentes

Foix — Ariège (09)

## Le projet

### Nature du projet :

Interconnexion des réseaux d'eau potable entre La Tour-du-Crieu et Foix, avec pose de 14 km de conduites, adaptation d'un réservoir, construction d'une unité de traitement et création d'un nouveau réservoir

### Périmètre d'intervention :

Communes de Foix, Saint-Jean-de-Verges et La Tour-du-Crieu (Ariège)

### Porteur de projet :

Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement (SMDEA) de l'Ariège - pôle eau potable

### Prestataires :

Maîtrise d'œuvre : Setec Hydratec ; Schéma directeur d'alimentation en eau potable : Pure Environnement ; Pose des réseaux : Sanchez BTP ; Équipements hydrauliques : Sales ; Coordination voirie : Direction Interdépartementale des Routes Sud-Ouest (DIRSO) et service des routes du département de l'Ariège



Pose du réseau d'eau potable à proximité de la RN20  
- Crédits photo : SMDEA 09

## Indicateurs



14

kilomètres, le total de conduites posées entre La Tour-du-Crieu et Foix



1 000

m<sup>3</sup>/jour, le gain supplémentaire en eau potable



5,6

millions d'euros, le coût du projet réparti sur trois phases entre 2023 et 2025

## Avancement du projet

2020-2023

**Diagnostic et planification dans le cadre du Schéma directeur d'AEP**

2023

**Mise en service du premier tronçon (300 m<sup>3</sup>/jour supplémentaires)**

2024-2025

**Réalisation des phases 2 et 3 : interconnexion complète, construction de l'unité de traitement et du réservoir au Vignoble à Foix**

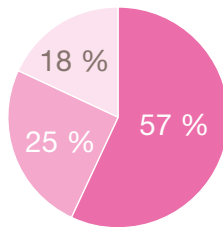
## Plan de financement

Le coût final de l'opération s'élève à **5 600 000€ HT**.

■ Agence de l'eau Adour-Garonne (subvention de 2,8 M€) et SMDEA (ressources propres de 400 K€)

■ Conseil départemental de l'Ariège (subvention de 1,4 M€)

■ AquaPrêt de la Banque des Territoires (1 M€)



## Partenaires

- Agence de l'eau Adour-Garonne
- Conseil départemental de l'Ariège
- Banque des Territoires
- DIRSO
- Service des Routes du département de l'Ariège

## Enseignements clés

S'appuyer sur un **schéma directeur solide** pour objectiver les besoins et sécuriser les choix techniques. Anticiper les **contraintes de terrain et environnementales** dès la conception du tracé. Phaser les travaux pour **obtenir des premiers résultats avant la finalisation** complète du projet.



**ADÉLAÏDE KASOLTER**  
RESPONSABLE DU PÔLE EAU POTABLE DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT (SMDEA) DE L'ARIÈGE

### Pourquoi avoir lancé ce projet ?

Le schéma directeur d'alimentation en eau potable, **mené entre 2020 et 2023, a mis en évidence** un déficit structurel pour Foix : 620 m<sup>3</sup>/jour pour les besoins actuels, et jusqu'à 1 320 m<sup>3</sup>/jour à horizon 2040 en période de pointe. Les captages existants (Prat d'Albis, Soubidou et les sources de Saint-Paul-de-Jarrat) **ne permettaient plus de répondre durablement** aux besoins, dans un contexte de pression démographique et de sécheresses récurrentes. L'interconnexion avec le réseau de La Tour-du-Crieu s'est imposée comme **une solution rapide et durable pour sécuriser l'approvisionnement**, avec un apport de 1 000 m<sup>3</sup>/jour supplémentaires.

### Quels défis avez-vous rencontrés lors de sa mise en œuvre ?

Le principal défi a été **le tracé des 14 km de conduites**, qui traverse des zones aux caractéristiques géologiques contraignantes, notamment rocheuses et argileuses. Ces conditions ont nécessité des **équipements adaptés** et ont pesé sur **le coût global** du projet. La **coordination des acteurs** a également été un enjeu fort : services des routes, Direction Interdépartementale des Routes Sud-Ouest (DIRSO), communes, entreprises et propriétaires privés ont dû être mobilisés pour organiser les travaux, obtenir les conventions de passage et limiter les nuisances pour les riverains. Le phasage a permis de sécuriser une première partie de l'approvisionnement dès août 2023, avec 300 m<sup>3</sup>/jour supplémentaires.

### Quels conseils donneriez-vous à une autre collectivité souhaitant se lancer ?

Il est essentiel de s'appuyer sur un **schéma directeur solide**. C'est lui qui permet d'objectiver les besoins, d'anticiper les évolutions démographiques et climatiques, et de construire un projet crédible auprès des financeurs. Il faut aussi **associer très tôt les partenaires** techniques, financiers et locaux, car une interconnexion ne repose pas seulement sur des travaux : elle suppose une forte coordination territoriale. Enfin, **le phasage du projet** est un vrai levier pour avancer progressivement, maîtriser les contraintes, informer les habitants à chaque étape et montrer rapidement des résultats concrets.

## Et demain ?

« L'interconnexion sera couplée à un programme de renouvellement des canalisations de distribution sur l'agglomération de Foix. La future unité de traitement et le nouveau réservoir au Vignoble permettront de renforcer encore la résilience du territoire face aux tensions sur la ressource. »



# RÉHABILITATION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE POUR RÉDUIRE LES FUITES

**ENJEUX :** Vieillesse des canalisations, fuites importantes et insuffisance des capacités de stockage

Guerbigny — Somme (80)

## Le projet

### Nature du projet :

Réhabilitation progressive du réseau d'eau potable pour réduire les fuites, rénovation du réservoir sur tour de 600 m<sup>3</sup> et construction d'un réservoir semi-enterré de 800 m<sup>3</sup> pour renforcer les capacités de stockage et sécuriser l'approvisionnement

### Périmètre d'intervention :

42 communes de la Somme et de l'Oise, environ 10 000 habitants

### Porteur de projet :

Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable (SIAEP) de Guerbigny

### Prestataires :

Étude patrimoniale et AMO : SPF G2C ; Assistance technique et administrative : EPTB Somme-AMEVA ; Travaux réseau : Lhotellier Eau et NGE Energies Solutions ; Construction réservoir semi-enterré : Balestra TP et Lhotellier ; Rénovation réservoir sur tour : H2O Production



Crédits photo : SIAEP de Guerbigny

## Indicateurs



264

kilomètres de réseau réhabilité



1 500 000

euros empruntés



90%

taux de rendement du réseau après travaux

## Avancement du projet

2016

Mise à l'agenda

2018

Planification

2017

Étude patrimoniale (inspiration et diagnostic)

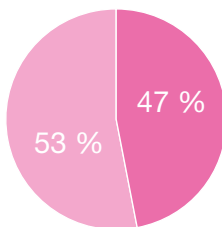
2019-Aujourd'hui

Réalisation des travaux

## Plan de financement

Le coût final de l'opération s'élève à **3 235 030€ HT**.

- AquaPrêt de la Banque des Territoires (1,53 M€)
- Autres financements (subventions DETR, Agence de l'eau, ressources propres du SIAEP)



## Partenaires

- Agence de l'eau Artois-Picardie
- Banque des Territoires
- EPTB Somme-AMEVA

## Enseignements clés

S'appuyer sur l'**étude patrimoniale** pour prioriser les travaux et convaincre les élus.

Avancer à un **rythme soutenable**, avec 2 à 3 km de canalisations rénovées par an.

Anticiper le **financement dans la durée**, en combinant subventions, emprunt, trésorerie et évolution du prix de l'eau.



@Elen Legoffe

**JEAN-MARIE CARRÉ**  
PRÉSIDENT DU SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION  
EN EAU POTABLE (SIAEP) DE  
GUERBIGNY

### Pourquoi avoir lancé ce projet ?

Le SIAEP de Guerbigny gère un réseau très étendu de 264 km, qui dessert 42 communes, environ 5 000 abonnés et 10 000 habitants. **Une partie des canalisations était très ancienne**, certaines datant de la création du syndicat en 1922, avec des conduites en fonte fragilisées par des terrains agressifs. Malgré les progrès permis par la télégestion dès 1990, puis par la pose de compteurs de sectorisation, **le taux de perte restait de 14,7 %**. L'étude patrimoniale menée en 2016-2017 a confirmé la nécessité de renouveler progressivement le réseau, mais aussi d'augmenter les capacités de stockage pour sécuriser durablement l'alimentation en eau potable et mieux faire face aux tensions sur la ressource.

### Quels défis avez-vous rencontrés lors de sa mise en œuvre ?

Le premier défi a été de **convaincre les élus** des 42 communes membres. Les travaux de canalisation sont indispensables, mais peu visibles pour les habitants et donc moins valorisants politiquement. **La qualité de l'étude patrimoniale** a été déterminante pour objectiver les besoins, prioriser les interventions et emporter l'adhésion des 84 délégués du syndicat. Le SIAEP a aussi dû **composer avec la crise sanitaire, puis avec la forte hausse du coût des matériaux** : en 2022, le prix de la fonte a augmenté de 40 %, sans revalorisation des subventions déjà accordées, ce qui a conduit à décaler certains travaux malgré un besoin toujours présent.

### Quels conseils donneriez-vous à une autre collectivité souhaitant se lancer ?

Il faut d'abord **s'appuyer sur une étude patrimoniale précise** : c'est elle qui permet de démontrer l'urgence, de hiérarchiser les travaux et de convaincre les élus comme les financeurs. **Le volet financier doit être anticipé très tôt**, avec des demandes de subventions solides, une stratégie d'autofinancement et, si nécessaire, une évolution progressive du prix de l'eau. Enfin, **mieux vaut avancer par étapes**, avec un rythme régulier de 2 à 3 km rénovés par an, plutôt que de lancer un chantier trop lourd à porter techniquement et financièrement. Ce phasage permet de maintenir l'effort dans la durée tout en améliorant progressivement le rendement du réseau.

## Et demain ?

« Le SIAEP poursuit la rénovation du réseau à un rythme de 2 à 3 km par an. L'enjeu est de maintenir cet effort dans la durée, malgré la hausse du coût des matériaux, pour continuer à réduire les fuites et sécuriser l'alimentation en eau potable des 42 communes. »



# CRÉATION D'UN RÉSERVOIR D'EAU POTABLE SEMI-ENTERRÉ À BAYEUX

**ENJEUX :** Sécurisation de l'alimentation en eau potable, développement urbain et continuité du service

Bayeux — Calvados (14)



## Le projet

### Nature du projet :

Création d'un réservoir d'eau potable semi-enterré de 700 m<sup>3</sup> réparti en deux cuves, associée à la reprise de 3 km de réseaux de production et de distribution afin de sécuriser l'alimentation en eau potable de Saint-Vigor-le-Grand et Sommervieu

### Périmètre d'intervention :

Communes de Saint-Vigor-le-Grand et Sommervieu (14), au sein du territoire de Bayeux Intercom

### Porteur de projet :

Bayeux Intercom

### Prestataires :

Étude de faisabilité et maîtrise d'œuvre : ARTELIA ; Génie civil : Vauban GC et SAUR ; Travaux de réseaux : SADE-CGTH et Cise TP

## Indicateurs



1,8

million d'euros d'études



700

m<sup>3</sup> de stockage du réservoir divisé en deux cuves



3

km de réseau de production et de distribution repris



Crédit photo : Bayeux Intercom

## Avancement du projet



2019-2020

Lancement du projet



Juillet 2023

Début des travaux du réservoir



2021

Réalisation de l'étude de faisabilité



Novembre 2023

Début des travaux de réseau

## Plan de financement

Le coût final de l'opération s'élève à **1,8 M€ HT**.

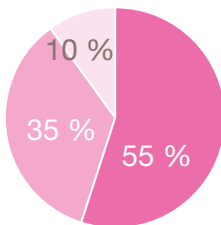
■ AquaPrêt de la Banque des Territoires (1M€)

■ Agence de l'eau Seine-Normandie (subvention de 640 K€)

■ Autofinancement (ressources propres de 160 K€)

## Partenaires

- Agence de l'eau Seine-Normandie
- Banque des Territoires
- ARTELIA
- SAUR
- Vauban GC



## Enseignements clés

- La conception d'un réservoir en deux parties indépendantes permet de ne jamais couper totalement l'alimentation lors des opérations de lavage.
- La présence d'un chef de projet représentant la maîtrise d'ouvrage à chaque étape est indispensable pour cadrer les besoins, coordonner les entreprises et éviter les dérives financières.
- Anticiper la mise en service par des équipes exploitation disponibles et formées en amont.

## Et demain ?

« Ce réservoir a été conçu pour accompagner durablement le développement du territoire tout en facilitant l'exploitation quotidienne du service. Nous continuerons à investir dans la modernisation de nos infrastructures afin de garantir une alimentation en eau potable fiable et adaptée aux besoins futurs des habitants. »

Cas d'Eau



### RÉMI FRANÇOISE ET KARINE LESAGE

VICE-PRÉSIDENT DE BAYEUX INTERCOM EN CHARGE DU PETIT CYCLE DE L'EAU DEPUIS 2005 ET RESPONSABLE DU PÔLE CYCLE DE L'EAU

### Pourquoi avoir lancé ce projet ?

Le projet visait à répondre à deux défis majeurs. Le premier concernait la sécurisation de l'alimentation en eau potable : le réservoir de Sommerieu, limité à 150 m<sup>3</sup> et alimenté par gravité depuis Saint-Vigor-le-Grand, ne disposait plus d'une capacité suffisante pour répondre aux besoins du territoire. Le second était d'anticiper le développement futur de ce secteur à fort potentiel résidentiel en garantissant une ressource fiable et pérenne. L'étude de faisabilité réalisée en 2021 a confirmé la nécessité de créer un nouveau réservoir et de moderniser une partie du réseau pour accompagner cette dynamique tout en assurant la continuité du service public.

### Quels défis avez-vous rencontrés lors de sa mise en œuvre ?

L'un des principaux défis a consisté à **dimensionner correctement le futur réservoir**. Les campagnes de mesures réalisées dans le cadre de l'étude ont permis d'affiner les besoins réels du territoire et d'identifier des fuites sur le réseau existant. Le choix d'un réservoir semi-enterré à double cuve a également nécessité un travail technique important pour **concilier continuité de service, contraintes topographiques et intégration paysagère**. Enfin, la **coordination entre les différents intervenants**, tant sur la partie génie civil que sur les travaux de réseaux, a été essentielle pour respecter le calendrier et assurer une mise en service dans de bonnes conditions.

### Quels conseils donneriez-vous à une autre collectivité souhaitant se lancer ?

Il est indispensable de **s'appuyer sur une maîtrise d'ouvrage fortement impliquée tout au long du projet**. La **définition précise des besoins** dès les premières études permet d'éviter de nombreux ajustements par la suite. Le **choix du maître d'œuvre** est également déterminant pour sécuriser les aspects techniques et coordonner efficacement les entreprises. Enfin, il faut **anticiper dès la conception les futures conditions d'exploitation de l'ouvrage** afin que les équipes puissent assurer l'entretien et la continuité du service dans les meilleures conditions.

+ Fiche plus complète à retrouver sur le site



# DÉSIMPÉRMÉABILISATION D'UNE ESPLANADE À JOIGNY

ENJEUX : Îlots de chaleur urbains, imperméabilisation des sols et gestion des eaux pluviales

Joigny — Yonne (89)



## Le projet

### Nature du projet :

Réaménagement de l'esplanade du marché et des berges de l'Yonne en désimperméabilisant les sols, créant des noues, végétalisant des espaces publics, récupérant des eaux pluviales et aménageant 400 mètres de berges

### Périmètre d'intervention :

Ville de Joigny (89), environ 10 000 habitants et plus de 51 000 m<sup>2</sup> d'espaces publics réaménagés

### Porteur de projet :

Ville de Joigny

### Prestataires :

Verdi Ingénierie (bureau d'études techniques); Agence JDM Paysagistes; Lavigne & Chéron (architecte); Eurovia et Id Verde (travaux)



Credit photo : Claire Pourprix

## Indicateurs



4,16

millions d'euros de budget total



8 725

m<sup>2</sup> de surface désimperméabilisée



6 000

m<sup>2</sup> d'espaces verts créés

## Avancement du projet

2022

Lancement de la maîtrise d'œuvre

Été 2022

Concertation publique

Janvier 2025

Démarrage des travaux

Juin 2026

Fin de la première phase

## Plan de financement

Le coût final de l'opération s'élève à **4 160 000€ HT**.

■ Co-financeurs publics dont Agence de l'eau, État, Région, Département, VNF (2,98 M€)

■ AquaPrêt de la Banque des Territoires (850 K€)

■ Autofinancement communal (ressources propres 331,7 K€)

## Enseignements clés

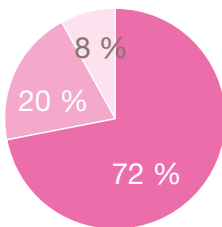
- La concertation avec les habitants, commerçants et forains a permis d'adapter le projet aux usages du site.
- Le montage financier a été déterminant pour mener une opération ambitieuse à l'échelle d'une ville de 10 000 habitants
- La reconnexion à l'eau et la végétalisation renforcent l'adaptation climatique du centre-ville.

## Et demain ?

« Deux nouvelles phases sont prévues à partir de 2027 pour poursuivre l'aménagement des berges, développer les mobilités douces et finaliser les équipements de gestion des eaux pluviales. Notre ambition reste la même : faire de l'eau et de la végétation des éléments centraux de l'aménagement urbain »

## Partenaires

- Agence de l'eau Seine-Normandie
- État
- Région Bourgogne-Franche-Comté
- Conseil départemental de l'Yonne
- Voies Navigables de France
- Banque des Territoires



@Ville de Joigny

### FRÉDÉRIQUE COLAS

PREMIÈRE ADJOINTE  
AU MAIRE DE JOIGNY

### Pourquoi avoir lancé ce projet ?

Comme de nombreuses collectivités, Joigny est confrontée aux **effets du réchauffement climatique**. L'esplanade du marché constituait un important **îlot de chaleur** en période estivale, au point d'entraîner l'annulation de certains événements. Dès le début du mandat précédent, la ville a souhaité transformer cet espace très minéral en un **lieu plus végétalisé**, capable de mieux gérer les eaux pluviales tout en améliorant le confort des habitants. Le projet visait également à reconnecter la place à l'Yonne, afin de redonner de la centralité à ce secteur stratégique du centre-ville.

### Quels défis avez-vous rencontrés lors de sa mise en œuvre ?

Le projet a mobilisé de **nombreuses compétences techniques**, notamment pour le dimensionnement des noues, la gestion des eaux de ruissellement et le choix des matériaux. La **concertation** a également été un enjeu majeur. **Habitants et commerçants ont été associés dès les premières phases de réflexion** afin de préserver les usages du site, notamment le stationnement et l'organisation du marché. Enfin, le **montage financier a nécessité un travail important** pour mobiliser les aides de l'État, de la Région, du Département, de l'Agence de l'eau et de la Banque des Territoires.

### Quels conseils donneriez-vous à une autre collectivité souhaitant se lancer ?

**Prendre le temps de la concertation est essentiel** pour construire un projet partagé et favoriser l'appropriation des futurs aménagements par les habitants. Il est également important de **rechercher l'ensemble des financements disponibles**, car ce type d'opération représente un investissement conséquent. Enfin, **les enjeux liés à l'eau doivent aujourd'hui être pleinement intégrés aux projets urbains** : désimperméabiliser, végétaliser et redonner accès aux cours d'eau constituent des leviers majeurs pour adapter les villes au changement climatique.



# RACHAT D'UN LAC POUR PRÉSERVER UN SITE EMBLÉMATIQUE À VALRÉAS

**ENJEU :** Préservation d'un site patrimonial remarquable, reconquête d'un espace naturel en cœur de ville et sensibilisation à la biodiversité

Valréas — Vaucluse (84)



## Le projet

### Nature du projet :

Acquisition d'un lac de deux hectares en cœur de ville, classé site patrimonial remarquable (SPR), réhabilitation d'un ancien bâtiment de restauration, et lancement d'une étude de revalorisation écologique et pédagogique du site

### Périmètre d'intervention :

Commune de Valréas (84), 9 700 habitants

### Porteur de projet :

Mairie de Valréas

### Prestataires :

Services techniques municipaux ; association locale de pêche (en cours de création pour la gestion du plan d'eau)



Crédit photo : Mairie de Valréas

## Indicateurs

350 000

euros, le coût d'acquisition

210 000

euros de subventions publiques

2

hectares, la superficie du lac

## Avancement du projet

Mars 2024

**Vote du conseil municipal pour entériner l'acquisition du lac**

2026

**Ouverture prévue du site au public**

2025

**Travail sur la sécurisation et la mise en valeur du lac**

## Plan de financement

Le coût final de l'opération s'élève à **450 000€ HT**.

- AquaPrêt de la Banque des Territoires (68 K€)
- Aide de l'État (subvention de 100 K€) et de la Région Sud (subvention de 110 K€)
- Autofinancement communal (ressources propres 172 K€)

## Enseignements clés

Le rachat du lac illustre la manière dont une opportunité foncière peut devenir un projet de reconquête patrimoniale et écologique :

- le site privé emblématique est rendu accessible à la collectivité,
- la mémoire locale devient un levier d'adhésion des habitants,
- et la préservation du plan d'eau ouvre de nouvelles perspectives de sensibilisation à la biodiversité.

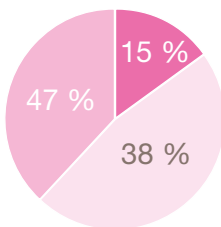
## Et demain ?

« En 2025, nous lançons une étude sur la revalorisation écologique du site : curage, nettoyage du plan d'eau et création d'aménagements pédagogiques pour accueillir les scolaires. L'objectif est d'ouvrir le lac au public dès 2026, en lien avec la future association locale de pêche qui assurera la gestion du plan d'eau. »

Cas d'Eau

## Partenaires

- Région Sud – Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse
- Banque des Territoires



**MARC MARTINET**  
DIRECTEUR DE CABINET  
DE LA MAIRIE DE VALRÉAS

### Pourquoi avoir lancé ce projet ?

Le déclencheur a été la **mise en vente d'un bien privé** composé d'un lac de deux hectares et d'un ancien restaurant, situés en plein cœur de ville. Ce plan d'eau, né d'une ancienne carrière comblée naturellement au début du XX<sup>e</sup> siècle, est profondément ancré dans la mémoire collective : beaucoup d'habitants s'y baignaient dans leur jeunesse. Lorsque la vente a été annoncée, le maire et les élus ont immédiatement décidé de **préempter le bien pour qu'il revienne dans le domaine public**. Le conseil municipal a validé l'acquisition à l'unanimité le 26 mars 2024. Le projet n'était pas motivé par une contrainte réglementaire liée au PLU (Plan Local d'Urbanisme), mais par la **volonté de valoriser le patrimoine naturel et historique de la commune**.

### Quels défis avez-vous rencontrés lors de sa mise en œuvre ?

La **concertation avec les habitants** s'est révélée spontanément positive : l'initiative a été largement saluée, ce qui a facilité le portage politique. Par prudence, nous avons préféré **avancer par étapes** : réhabilitation du bâtiment de restauration en premier lieu (~100 000 €), avant de lancer une étude formelle de faisabilité écologique en 2025. Le site étant classé site patrimonial remarquable (SPR), les interventions ont du être menées dans le **respect de ce statut et de la biodiversité** présente (poissons, libellules, végétation rivulaire typique des zones humides). La **création d'une association locale de pêche** est également en cours pour assurer la gestion à long terme du plan d'eau.

### Quels conseils donneriez-vous à une autre collectivité souhaitant se lancer ?

Trois éléments nous semblent essentiels. D'abord, **agir vite lorsqu'une opportunité foncière se présente** : la préemption a permis d'éviter que ce site emblématique passe définitivement sous maîtrise privée. Ensuite, **s'appuyer sur la mémoire et l'attachement des habitants** comme levier de légitimité politique : quand un lieu fait partie de l'identité locale, le portage devient naturellement collectif. Enfin, **ne pas hésiter à solliciter des financements mixtes** (subventions publiques et AquaPrêt de la Banque des Territoires) pour sécuriser une acquisition ambitieuse sans fragiliser les finances municipales.

+ [Fiche plus complète à retrouver sur le site](#)



# RENATURER LA DERNIÈRE PARCELLE NATURELLE DE SAINT-JEAN-CAP-FERRAT

**ENJEUX :** Rareté foncière, préservation de la biodiversité littorale et transmission d'un patrimoine naturel aux générations futures

Saint-Jean-Cap-Ferrat — Alpes-Maritimes (06)

## Le projet

### Nature du projet :

Acquisition de 2,7 hectares de terrain naturel en bord de Méditerranée en vue de sa renaturation, avec suppression programmée des vestiges bâtis, préservation de la biodiversité et réflexion sur des usages agricoles et pédagogiques.

### Périmètre d'intervention :

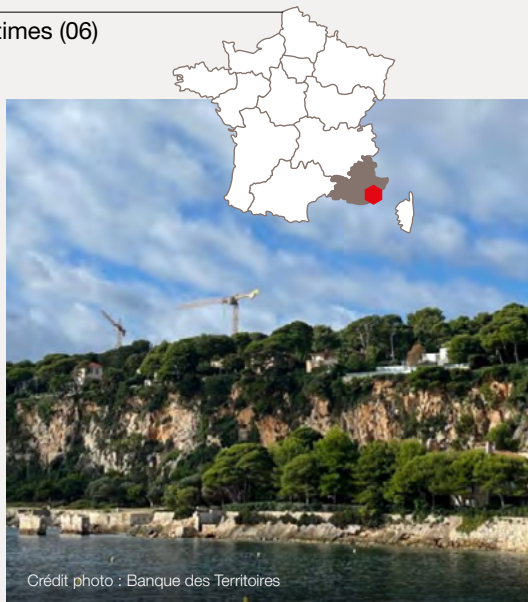
Commune de Saint-Jean-Cap-Ferrat (06), environ 1 500 habitants

### Porteur de projet :

Commune de Saint-Jean-Cap-Ferrat

### Prestataires :

Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER) ; Agence d'Urbanisme Azuréenne



Crédit photo : Banque des Territoires

## Indicateurs

27 795

m<sup>2</sup> achetés  
par la commune

1

% du territoire de la  
commune

4

millions d'euros  
mobilisés via le prêt Gaïa  
sobriété foncière

## Avancement du projet

1899

Le site est exploité sous forme de carrière servant à créer les enrochements du port de Monaco

1975

Le camping, dernière activité officielle sur la parcelle, ferme ses portes

Mai 2024

Le site est mis en vente et la SAFER exerce son droit de préemption

Juin 2024

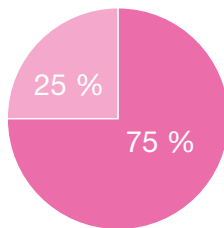
La Banque des Territoires est sollicitée pour le prêt permettant à la commune d'acquiescer le terrain

## Plan de financement

Le coût final de l'opération s'élève à **5,3 M€ HT**.

**Banque des Territoires**  
(prêt Gaïa sobriété foncière de 4 M€)

**Commune de Saint-Jean-Cap-Ferrat**  
(fonds propres de 1,3 M€)



## Partenaires

- Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER)
- Banque des Territoires
- Agence d'Urbanisme Azurénne

## Enseignements clés

- 2,7 hectares en bord de Méditerranée préservés de toute artificialisation,
- suppression des vestiges bâtis pour renaturer le site
- vocation agricole et pédagogique pour les générations futures



**JEAN-FRANÇOIS DIETERICH**

MAIRE DE SAINT-JEAN-CAP-FERRAT

### Pourquoi avoir lancé ce projet ?

Face à la mise en vente de cette parcelle de 27 795 m<sup>2</sup>, nous avons immédiatement pris conscience qu'il s'agissait d'une opportunité unique et non renouvelable pour notre commune. Située en bord de mer et classée en zone naturelle, elle constitue la **dernière grande emprise foncière libre de Saint-Jean-Cap-Ferrat**. Dans un territoire extrêmement contraint, où l'essentiel du foncier est privé et où les prix sont parmi les plus élevés de France, nous avons considéré qu'il était essentiel de préserver ce site exceptionnel pour les générations futures. Grâce à l'intervention de la Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (SAFER), qui a exercé son droit de préemption, **nous avons pu engager rapidement son acquisition et garantir sa préservation pour les générations futures**. Cette renaturation permettra aussi de mieux prendre en compte le cycle de l'eau sur le site, notamment grâce à la récupération des eaux de ruissellement pour irriguer les futures plantations.

### Quels défis avez-vous rencontrés lors de sa mise en œuvre ?

Le premier et principal défi a été celui de la **rapidité** : Le terrain était déjà convoité et nous ne disposions que de quelques jours pour nous positionner. Il a fallu décider vite, sans filet.

Le deuxième défi était financier : avec **5,3 M€ à mobiliser**, l'acquisition représentait un effort considérable pour une commune de notre taille. Enfin, le site est **soumis à de nombreuses protections réglementaires** (Conservatoire du littoral, Espace Naturel Remarquable, Architecte des Bâtiments de France), ce qui impose de concevoir un projet respectueux du patrimoine naturel existant et compatible avec l'ensemble des contraintes réglementaires.

### Quels conseils donneriez-vous à une autre collectivité souhaitant se lancer ?

Face à une opportunité foncière stratégique, il faut savoir **réagir vite** tout en gardant une vision de long terme, les deux ne sont pas incompatibles. Il est également indispensable de **maîtriser les aspects juridiques** et réglementaires dès le départ, particulièrement lorsque le site bénéficie de protections environnementales fortes qui encadreront chaque étape du projet. Enfin, ne sous-estimez pas le montage financier : dans notre cas, le **prêt Gaïa sobriété foncière de la Banque des Territoires** a rendu possible une opération qui n'aurait pas pu être portée uniquement sur les fonds propres de la commune.

## Et demain ?

« Nous voulons prendre le temps de construire un projet fidèle au caractère naturel du site. Les ruines existantes seront supprimées pour redonner toute sa place à la nature, tandis qu'une réflexion est engagée autour de la valorisation des oliviers, des bigaradiers et d'un jardin pédagogique. L'objectif est de transmettre ce patrimoine aux générations futures sans dénaturer ce lieu exceptionnel. »



# RESTAURATION HYDRAULIQUE ET ÉCOLOGIQUE DU MARAIS DE TASDON

**ENJEUX :** Perte de biodiversité et déficit du fonctionnement hydraulique naturel du marais

La Rochelle et Aytré — Charente-Maritime (17)

## Le projet

### Nature du projet :

Renaturation de 124 hectares de marais périurbain par l'évacuation de 170 000 m<sup>3</sup> de remblais, la création de 10 hectares de zones humides, la restauration du cours d'eau de la Moulinette et l'installation d'ouvrages hydrauliques permettant une reconnexion avec l'océan. Des sentiers et passerelles ont également été aménagés pour ouvrir le site au public tout en préservant des zones de quiétude pour la faune

### Périmètre d'intervention :

Communes de La Rochelle et Aytré

### Porteur de projet :

Ville de La Rochelle

### Prestataires :

Atelier Cepage (AMO) ; Setec Hydratec (hydraulique) ; Charier TP (terrassment) ; Bois Loisirs (mobilier urbain et passerelles) ; ID Verde (espaces verts) ; BUESA (ouvrage hydraulique)



Marais de Tasdon - Crédits photo : Commune de La Rochelle

## Indicateurs



10

hectares de zones humides créées



170 000

m<sup>3</sup> de remblais retirés



4,8

millions d'euros de coût global du projet

## Avancement du projet

2017-2019

Études préalables complètes : études 4 saisons, hydrauliques, dossiers d'autorisation environnementale

2019

Mise à l'agenda officielle et lancement de la planification

2020-2021

Réalisation des travaux de terrassement, création des zones humides, pose des ouvrages hydrauliques

2022

Livraison et ouverture au public

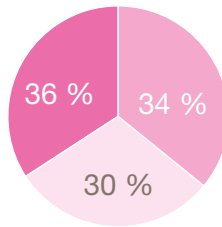
## Plan de financement

Le coût final de l'opération s'élève à **4 800 000 € HT**.

■ Agence de l'eau Loire-Bretagne (1,9 M€)

■ La Ville de la Rochelle par un prêt de la Banque des Territoires (1,8 M€)

■ Autres co-financeurs, collectivités et fonds européens (1,14 M€)



## Partenaires

- Agence de l'eau Loire-Bretagne
- Banque des Territoires
- L'Office Français de la Biodiversité (OFB)
- La région Nouvelle-Aquitaine
- La Communauté d'Agglomération de La Rochelle
- La ville d'Aytré

## Enseignements clés

Grâce aux **solutions fondées sur la nature**, la reconquête du marais par la faune et la flore a été très rapide. Le projet illustre **l'importance d'une conduite d'opération solide, d'un portage politique fort et d'un travail de pédagogie** intense auprès des riverains pour accompagner un chantier de grande ampleur en milieu urbain.



@Elen Legoffe

### CHANTAL VETTER

ADJOINTE AU MAIRE DE LA ROCHELLE (2020-2026) EN CHARGE DE LA NATURE EN VILLE, DE LA VÉGÉTALISATION, DE LA BIODIVERSITÉ, DU LITTORAL ET DE LA PROTECTION DES CÔTES

### Pourquoi avoir lancé ce projet ?

Cet ancien marais salant exploité jusqu'en 1935 a été progressivement asséché et remodelé au fil des décennies. Le constat, établi dès 2017, était celui d'une double dégradation par **la prolifération d'espèces horticoles invasives** aux dépens des espèces locales et **un assèchement croissant** qui bouleversait les cycles naturels de la faune. Les oiseaux migrateurs, qui s'y arrêtaient chaque année en halte, ne nichaient plus sur le site faute d'eau suffisante. Face à l'ampleur de ces enjeux écologiques et au potentiel de ce site à devenir un puits de carbone bleu, la Ville a décidé de mener **un projet ambitieux de restauration** en coeur de ville.

### Quels défis avez-vous rencontrés lors de sa mise en œuvre ?

Le projet était d'une grande complexité, à la fois technique et administrative. **Trois ans d'études préalables** ont été nécessaires, couvrant l'inventaire des espèces, l'analyse hydraulique, les procédures réglementaires et l'enquête publique. Le chantier lui-même, par son importance, a suscité des inquiétudes légitimes chez les riverains. La collectivité a dû déployer **un effort de pédagogie soutenu et constant** (réunions mensuelles dans les quartiers, ateliers thématiques, tables rondes avec les pêcheurs, journal de chantier, panneaux sur site). Sur le plan foncier, **98 % du terrain était heureusement public**, ce qui a facilité les choses. Une seule parcelle privée n'a pas pu être intégrée au projet, faute d'accord trouvé avec son propriétaire.

### Quels conseils donneriez-vous à une autre collectivité souhaitant se lancer ?

Trois conditions me semblent indispensables. D'abord, **maîtriser le foncier en amont**, en prenant connaissance de la propriété de chaque terrain afin d'éviter des blocages coûteux en cours de projet. Ensuite, **s'assurer d'un portage politique fort et durable**, ce projet s'est déployé sur deux mandats, et sans engagement constant des élus, il n'aurait pas abouti. Enfin, **s'entourer de partenaires financiers solides** dès la phase de conception : avec 4,8 millions d'euros de budget, la diversité des financeurs (agences, collectivités, État et Europe) a été déterminante. Les compétences techniques passent nécessairement par **des bureaux d'études spécialisés** en génie écologique et en hydraulique, la singularité de chaque site rend difficile toute transposition directe d'un projet à un autre.

## Et demain ?

« Grâce à la gestion hydraulique du marais, la présence d'eau a attiré les oiseaux, batraciens et mammifères qui nichent sur site. »



# RESTAURATION D'UNE ZONE HUMIDE

**ENJEUX :** Eutrophisation, évaporation de la ressource et dégradation des milieux aquatiques

Malville — Loire-Atlantique (44)



## Le projet

### Nature du projet :

Réduction de la surface d'un plan d'eau communal afin de restaurer deux cours d'eau et réhabilitation des fonctionnalités d'une zone humide pour améliorer le fonctionnement écologique du site

### Périmètre d'intervention :

Commune de Malville (44),  
sur le bassin versant de la Farinelais

### Porteur de projet :

Syndicat Chère Don Isac (SCDI)

### Prestataires :

Études de faisabilité et d'impact : Hydros Solution ;  
Travaux de terrassement et restauration écologique :  
Richard TP et Accés Réagis



Crédit photo : Syndicat Chère Don Isac (SCDI)

## Indicateurs



760

m<sup>2</sup> de réduction de la surface du plan d'eau



2 000

m<sup>3</sup> de terre nécessaires au comblement partiel du plan d'eau



150

m linéaire de cours d'eau restauré

## Avancement du projet

2020 - 2022

Étude d'inventaire et caractérisation des plans d'eau par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de Loire-Atlantique

2023

Étude de faisabilité et d'impacts

Printemps - été 2024

Vidange et travaux

Hiver 2025 - 2026

Plantations et clôtures

## Plan de financement

Le coût final de l'opération s'élève à **34 100€ HT**.

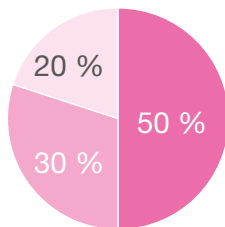
■ Agence de l'eau Loire-Bretagne (17 050 €)

■ Région Pays de la Loire (10 230 €)

■ Syndicat Chère Don Isac (6 820 €, dont programme global soutenu par un AquaPrêt de la Banque des Territoires (256 K€))

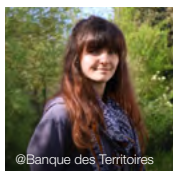
## Partenaires

- Agence de l'eau Loire-Bretagne
- Région Pays de la Loire
- Banque des Territoires
- Direction départementale des territoires et de la mer de Loire-Atlantique
- Commune de Malville
- Communauté de communes Estuaire et Sillon
- Fédération de pêche



## Enseignements clés

- Une approche globale du site permet de maximiser les bénéfices écologiques d'un projet de restauration
- Une démarche de concertation facilite l'adhésion des acteurs locaux et l'adaptation aux usages du territoire
- Un appui spécialisé sécurise les choix techniques de conception et de mise en œuvre des opérations de restauration



@Banque des Territoires

### MARGOT ESCUDIER

TECHNICIENNE MILIEUX AQUATIQUES SUR LE BASSIN VERSANT DE L'ISAC, AU SYNDICAT CHÈRE DON ISAC

### Pourquoi avoir lancé ce projet ?

Le projet trouve son origine dans l'inventaire des plans d'eau mené entre 2020 et 2022 par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Loire-Atlantique. Cette étude a identifié **plusieurs sites présentant des impacts sur les milieux aquatiques**, dont un plan d'eau communal à Malville qui n'avait plus d'usage pour la collectivité. Bien que ses effets sur les cours d'eau voisins soient limités, sa **position en tête de bassin favorisait les pertes d'eau par évaporation et contribuait à dégrader le fonctionnement écologique du site**. Une étude de faisabilité a donc été engagée afin d'**évaluer les possibilités de restauration du plan d'eau, des cours d'eau et de la zone humide associée**.

### Quels défis avez-vous rencontrés lors de sa mise en œuvre ?

Le principal défi a été de **concilier les objectifs écologiques avec les usages existants du site**. Un agriculteur exploitait la parcelle pour le pâturage et la production de foin, tandis qu'une association de moto-cross utilisait ponctuellement l'eau du plan d'eau. Un **important travail de concertation a permis d'adapter le projet à ces contraintes**, notamment grâce à la **création d'un passage à gué**, d'une **clôture pour protéger les cours d'eau** et d'un **bassin tampon** destiné à limiter l'érosion du terrain de moto-cross. Sur le plan technique, l'absence de matériaux disponibles sur place a également conduit à revoir le projet initial de suppression totale du plan d'eau.

### Quels conseils donneriez-vous à une autre collectivité souhaitant se lancer ?

Il est essentiel de s'appuyer sur des compétences spécialisées en milieux aquatiques, qu'elles soient portées par un syndicat de bassin, une cellule technique ou un bureau d'études. La **concertation** doit également être engagée très tôt avec l'ensemble des acteurs concernés afin d'**anticiper les impacts du projet** et de **construire des solutions adaptées**. Enfin, il est important d'aborder ces opérations à l'échelle du site dans son ensemble : **la restauration d'un plan d'eau prend tout son sens lorsqu'elle s'accompagne d'une réflexion sur les cours d'eau et les zones humides associées**.

## Et demain ?

« Nous allons suivre l'évolution du site dans les années à venir afin de mesurer les bénéfices de la restauration engagée. Cette opération montre qu'en intervenant sur l'ensemble du site, plan d'eau, cours d'eau et zone humide, il est possible d'obtenir des gains écologiques durables. »



# DÉCOUVERTURE DU COURS D'EAU DE LA CHIERS

ENJEUX : Renaturation, prévention des inondations

Longwy – Meurthe-et-Moselle (54)

## Le projet

### Nature du projet :

Opération d'aménagement et de restauration autour du cours d'eau de la Chières (sur 164m), à travers des travaux de découverte et renaturation des berges

### Périmètre d'intervention :

Commune de Longwy – 15 191 habitants

### Porteur de projet :

EPCI du Grand Longwy / Commune de Longwy (co-maîtrise d'ouvrage)

### Prestataires :

Maîtrise d'œuvre : BET Ingérop / JDM Paysagiste ; Etudes hydrogéologiques : Gingeer  
 Entreprises de travaux : Berthold / Eurovia / Durmeyer / Colas / A.Keip ;  
 Coordination sécurité : Qualiconsult ;  
 Services internes du Grand Longwy

## Indicateurs



164

mètres de linéaire de découverte du parc



3 000

m<sup>3</sup> de terrassement



10 072 747

coût en euros TTC des travaux de découverte



Credit photo : Banque des Territoires

## Avancement du projet

2018

Prise de la compétence GEMAPI

2019

Modification du programme de découverte de la Chières dans le PAPI Meuse

2020-2024

Découverte du Parc des Récollets

2027

Découverte du quartier de la gare

## Plan de financement

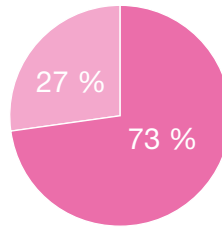
Le coût final de l'opération s'élève à **6,3 M€ HT**.

■ Subventions (Agence de l'eau, Etat, FEDER, Région et département) : 4,6M€

■ AquaPrêt de la Banque des Territoires : 1,7M€

## Partenaires

- Agence de l'Eau Rhin Meuse
- Département de Meurthe-et-Moselle
- FEDER (Union Européenne)
- Région Grand-Est



## Enseignements clés

- Intégrer la GEMAPI au développement du territoire
- Constituer une équipe pluridisciplinaire avec une bonne gestion de projet
- Engager des diagnostics structurels de tous les ouvrages en parallèle des travaux



@Banque des Territoires

### GUILLAUMIN LECLERCQ

RESPONSABLE DU PÔLE  
INGÉNIERIE TERRITORIALE  
ET CYCLES DE L'EAU  
DU GRAND LONGWY

### Pourquoi avoir lancé ce projet ?

Pour permettre l'expansion sidérurgique, **la Chiers, affluent de la Meuse, avait été enterrée sous 8 ouvrages hydrauliques**. Les premières discussions sur sa découverte remontent à 2008 ; dès 2015, le projet au niveau du parc des Récollets était inscrit au Programme d'action et de prévention des inondations (PAPI) porté par l'EPAMA. Depuis la prise de compétence GEMAPI en 2018, le Grand Longwy a choisi d'exercer celle-ci en propre, en se retirant du syndicat. Les travaux ont débuté par la découverte d'une partie de la place Leclerc, avant de se poursuivre sur deux autres tronçons : le parking du parc des Récollets et le secteur de la gare-parking du tramway. **À terme, la restitution du lit naturel de la Chiers sur ces trois tronçons permettra d'abaisser la ligne d'eau d'environ 40 centimètres à l'amont en cas de crue centennale** — un résultat loin d'être négligeable.

### Quels défis avez-vous rencontrés lors de sa mise en œuvre ?

**Le périmètre du projet a été revu en 2019 lors du changement de mandat. La communication** avec les habitants n'a débuté qu'après la phase de conception — **un axe d'amélioration identifié**, car c'est un métier à part entière. La durée du chantier a pesé sur toutes les parties, **et la qualité des relations humaines s'est révélée déterminante** pour faire avancer un projet où les visions divergent. À chaque fermeture ou réouverture de voirie, courriers et articles de presse ont assuré l'information des riverains.

### Quels conseils donneriez-vous à une autre collectivité souhaitant se lancer ?

Il n'y a pas d'école qui forme à la GEMAPI, c'est un **mélange entre des compétences techniques, administratives et sociales**. C'est un métier de terrain très polyvalent qui ne touche pas que l'aspect cours d'eau. Nous avons une équipe très complémentaire, spécialisée en hydraulique, en gestion de l'environnement et en aménagement urbain : chacun amène sa pierre à l'édifice. Cependant, ces projets sont à **mener en concertation** avec les services de l'Etat et les partenaires avant d'aboutir aux travaux. Nous étions par ailleurs en **co-maîtrise d'ouvrage avec la ville**, qui nous a délégué sa compétence « aménagement urbain » afin de faciliter la gestion du chantier.

## Et demain ?

« Nous luttons contre les inondations et en même temps, on améliore le cadre de vie en aménageant le cadre de vie des habitants de Longwy. Demain, ils pourront se réapproprier le parc des Récollets, qui redeviendra un lieu fréquentable. »





Pluie de cas d'eau

# CONSIGNATION



# RESTAURATION DU LIT DE LA RIVIÈRE DES USSES

ENJEUX : Maîtrise foncière des espaces à restaurer

Communes de Contamine-Sarzin, Marlioz, Sallenôves  
— Haute-Savoie (74)



## Le projet

### Nature du projet :

Restauration morphologique du lit de la rivière des Usses pour redonner de l'espace à la rivière, diversifier les milieux, la reconnecter à ses zones humides et garantir des hauteurs d'eau suffisantes pour la vie piscicole. La restauration a été rendue possible par l'acquisition foncière des terrains via une consignation des montants auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations en vue d'exproprier certains propriétaires fonciers.

### Périmètre d'intervention :

1,3 km de linéaire de rivière sur 12 ha concernant 36 000 habitants, 48 communes adhérentes au syndicat

### Porteur de projet :

Syndicat de rivières les Usses (Syr'Usses)

### Prestataires :

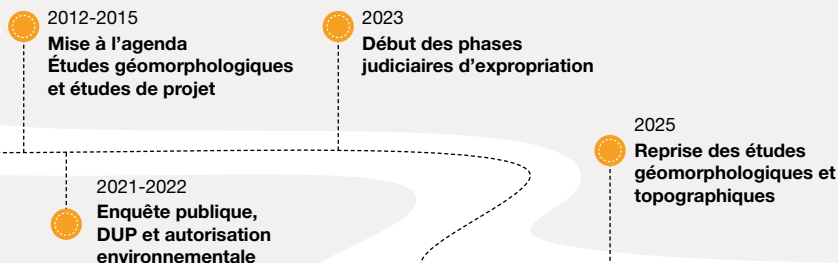
Teractem (sur l'animation liée à la maîtrise foncière)



## Indicateurs



## Avancement du projet



## Modalités financières

- Coût** : Le coût total des travaux s'élève à 600 000 euros HT dont 50 K€ pour l'ensemble des études, travail des avocats, BE et prestation de Teractem
- Rôle de la consignation** : un outil opérationnel de maîtrise foncière
- Montant** : indemnité définie par le juge - inconnue
- Suivi des aspects fonciers, consignations et expropriations** : Teractem

## Enseignements clés

La consignation de l'indemnité d'expropriation auprès de la CDC, rendue possible par la déclaration d'utilité publique préfectorale de 2022, a permis au Syr'Usse de prendre possession des parcelles bloquées et de démarrer les travaux sans attendre. Ce mécanisme juridique méconnu s'est révélé décisif pour débloquer le projet.



**JEAN-YVES MÂCHARD**  
MAIRE DE VANZY ET PRÉSIDENT  
DU SYNDICAT DE RIVIÈRES LES  
USSE (SYR'USSE)

### Quels besoins ou enjeux financiers ont conduit votre collectivité à mobiliser un dispositif de consignation ?

Des **décennies d'extraction de matériaux** ont profondément abîmé la rivière des Usse (cours d'eau incisé, méandre comblé, berges déconnectées). **Restaurer la morphologie de la rivière** était devenu urgent pour qu'elle puisse s'étaler en crue, garantir des hauteurs d'eau suffisantes pour les poissons et retrouver ses zones humides. Ce qui appelait à **acquérir les parcelles riveraines**, soit à l'amiable et dans les cas bloquants, comme les successions non réglées ou les difficultés avec les propriétaires, nous avons eu recours à l'expropriation, puis à la consignation des indemnités auprès de la CDC. Ce mécanisme est méconnu, mais il est décisif pour ne pas rester paralysé dans ce type de projet.

### Quelles difficultés avez-vous rencontrées dans le montage ou la sécurisation financière du projet ?

La principale difficulté, c'est le temps. Entre les premières études géomorphologiques en 2012 et la Déclaration d'utilité publique obtenue en 2022, dix ans se sont écoulés. Le projet a aussi suscité des inquiétudes légitimes des riverains, ainsi la collectivité a dû déployer un **effort de pédagogie soutenu** pour rassurer l'ensemble des parties prenantes. Sur le plan financier, le montage a exigé une ingénierie solide (études, avocats, prestataire foncier), le tout avant même de poser la première machine. L'agence de l'eau et le département ont heureusement apporté leur soutien financier, ce qui a permis au syndicat d'assumer seulement 20 % sur fonds propres.

### Quels conseils donneriez-vous à une collectivité souhaitant recourir à un dispositif de consignation pour accompagner son projet ?

Trois conditions semblent indispensables. Déjà, il faut **mobiliser des compétences solides** couvrant l'ensemble des domaines (foncier, technique et réglementaire). Trois ans d'études nous ont été nécessaires avant de lancer les travaux. Ensuite, il faut **faire preuves de pédagogie et de transparence** auprès des riverains. Enfin, il est nécessaire **d'analyser les coûts globaux du projet et d'explorer les alternatives avant expropriation**. La **consignation** auprès de la CDC est une solution utile pour sortir d'un blocage, qui nécessite de l'anticipation pour être intégrée au calendrier du projet.

## Et demain ?

« Il s'agit aussi de permettre à la rivière de se reconnecter avec des zones humides qui serviront de zones tampons et participeront à réguler ses variations. »





Agir pour l'eau,  
soutenir nos territoires

# LE PASSAGE À L'ACTION COMMENCE ICI.



Rejoignez

**Aquagir**  
le programme



[banquedesterritoires.fr](http://banquedesterritoires.fr)

[in](#) [@](#) [@BanqueDesTerr](#)